



VILLE DE BRIGNAIS

PROJET EDUCATIF DE TERRITOIRE 2021-2024

Adopté en Conseil municipal du mercredi 20 octobre 2021.

Table des matières

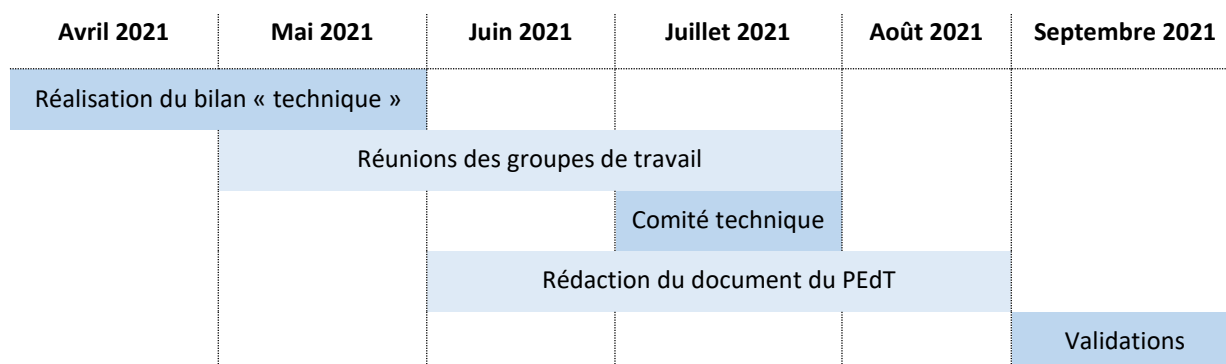
I.	Une démarche partenariale pour le renouvellement du PEdT	4
A.	Des orientations politiques qui déterminent l’organisation des groupes de travail.	4
B.	Un processus de décision qui donne sa place à l’ensemble des partenaires.	5
C.	Enquêtes auprès des parents : mieux connaître les pratiques pour identifier les besoins	6
II.	Brignais propose des services et des équipements qui devront s’adapter à ses évolutions démographiques	7
A.	Une commune encore jeune mais dont la population vieillit.....	7
B.	Des perspectives d’évolution démographique qui peuvent Générer de nouveaux besoins	8
1.	Les nouveaux logements amèneront une augmentation de la population,.....	8
2.	la typologie Des familles évolue	9
C.	Une offre sportive et culturelle à conforter.....	10
D.	Une offre associative importante au regard de la taille de la commune.....	12
III.	Petite enfance : une offre de garde et de services à préserver	13
A.	Une offre de garde et de services pour répondre aux besoins des familles	13
1.	Une offre de garde variée qui doit répondre aux besoins du territoire	13
2.	Des services aux familles, pour l’orientation, l’accompagnement et le jeu	14
3.	Un partenariat bien ancré entre les acteurs du territoire	15
B.	Petite enfance : des enjeux d’adaptation de l’offre d’accueil et de service aux besoins des familles	15
C.	Orientations pour le PEDT.....	16
IV.	Enfance : une offre périscolaire et extrascolaire qui doit s’adapter aux besoins des enfants et des familles	17
A.	Une offre scolaire et périscolaire qui vise à accueillir tous les enfants	17
1.	Les écoles de Brignais accueillent environ 1377 enfants d’âge primaire	17
2.	La fréquentation des différents temps périscolaires est variable selon les écoles.	19
B.	Une offre en accueil de loisirs qui ne suffit plus pour répondre à la demande des familles	22
1.	Le Centre social concentre l’offre d’accueil de loisirs proposée sur la ville pour le mercredi et les vacances scolaires	22
2.	Quelle adaptation possible aux attentes des familles pour l’offre d’accueil des mercredis et des vacances scolaires ?	22
C.	Bilan du PEDT 2018-2021 : organisation de la journée de l’élève et des temps périscolaires	24
1.	Une organisation de rythmes éducatifs qui a évolué à la rentrée 2018.....	24
2.	Des actions menées pour poursuivre la montée en compétence des équipes,	24
3.	Des propositions d’organisation issues du Groupe de travail sur l’offre périscolaire.	25
4.	Des objectifs éducatifs pour les temps périscolaires travaillés avec les partenaires	26
D.	Bilan du PEdT 2018-2021 : des actions partenariales engagées mais qui restent à conforter	26
1.	Pas de formalisation des partenariats	26

2.	Un travail partenarial d'analyse des besoins d'accueil pour les mercredis et les vacances scolaires .	26
3.	Zoom inclusion : une démarche d'accompagnement des professionnels pour favoriser l'inclusion..	27
E.	3-11 ans : des enjeux d'ajustement de l'offre aux besoins, en quantité et en qualité	27
F.	Orientations pour le PEdT	28
V.	Une offre à destination des adolescents qui tente de répondre à leurs besoins	29
A.	Quelle offre de loisirs à destination des adolescents ?.....	29
1.	Un usage important de l'offre associative de la commune	29
2.	Des offres de loisirs extra-scolaires complémentaires proposées par le Centre social et le service Action éducative	29
3.	Une offre d'accompagnement et de prévention, principalement à destination des jeunes en difficultés.....	31
B.	Bilan du PEdT 2018-2021 : plusieurs actions engagées, mais qu'il faut encore faire aboutir	31
C.	Des enjeux de connaissance des besoins des adolescents et de communication sur l'offre qui leur est dédiée	32
D.	Orientations pour le PEDT.....	32
VI.	Thématique transversale : l'accompagnement à la parentalité	33
A.	Des besoins identifiés par les professionnels et par les parents	33
1.	La parentalité, qu'est-ce que c'est ?.....	33
2.	Quels sont les besoins d'accompagnement à la parentalité ?	33
B.	À Brignais, les propositions pour accompagner les parents ne couvrent pas tous les besoins	34
1.	Des professionnels de l'enfance qui accueillent les enfants et échangent avec les parents	34
2.	Des propositions d'information / de formation pour les parents et les professionnels	34
3.	Des lieux d'échange entre parents	35
4.	Une démarche volontaire d'accompagnement des familles concernées par le handicap	35
C.	Bilan du PEdT 2018-2021 : des actions entamées mais sans réalisation concrète	36
D.	L'accompagnement à la parentalité : des enjeux de communication et de complément de l'offre	36
E.	Orientations pour le PEDT.....	37
VII.	La gouvernance et l'évaluation du PEDT.....	38
A.	Une structure de pilotage partenariale	38
B.	Des groupes de travail à constituer pour développer les actions.....	38
C.	Une évaluation pensée dès l'élaboration du projet.....	39
D.	Un PEDT qui s'inscrit dans les engagements mutuels avec les partenaires.....	39
E.	Les partenaires signataires du Projet éducatif de territoire	39
VIII.	Annexes.....	40
A.	Résultats de l'enquête menée auprès des familles entre le 11 février et le 7 mars 2021.....	40
B.	Résultats de l'enquête menée auprès des parents de jeunes enfants entre le 10 et le 27 juin 2021	44

I. UNE DEMARCHE PARTENARIALE POUR LE RENOUELEMENT DU PEDT

Le renouvellement du Projet éducatif de territoire de la ville de Brignais s’est inscrit dans une démarche partenariale. L’ensemble des acteurs du territoire pouvant être intéressés aux différents groupes de travail ont été invités à y participer : agents municipaux, élus de la commission municipale solidarité-éducation, enseignants, associations de parents d’élèves, Centre social de Brignais, associations sportives et culturelles, éducateurs de prévention, Maison du département du Rhône (Action sociale et Protection maternelle et infantile).

La démarche s’est déroulée selon le planning ci-dessous :



A. DES ORIENTATIONS POLITIQUES QUI DETERMINENT L’ORGANISATION DES GROUPES DE TRAVAIL.

Les axes de travail prioritaires ont été définis conjointement par les élus référents du projet : M. le maire, M. François, adjoint délégué à l’enfance, à la jeunesse et à la vie scolaire et vice-président du CCAS ; Mme Dechesne conseillère municipale déléguée à la jeunesse et l’emploi ; Mme Richard, conseillère municipale déléguée à la petite enfance. Quatre groupes de travail ont été constitués afin d’enrichir le diagnostic et de faire des propositions d’actions, associées à des indicateurs d’évaluation pour chacun de ces axes :

- Les évolutions démographiques de la commune

Constitué d’élus, de techniciens de la mairie, d’un agent de la CCVG, et d’un représentant des parents d’élèves, il s’est réuni le jeudi 1^{er} juillet 2021. Il a travaillé les tendances identifiées concernant les évolutions démographiques, afin de pouvoir ensuite réfléchir à l’adaptation de l’offre de service sur le territoire.

- Les objectifs éducatifs des différents temps périscolaires

Constitué d’un élu, de techniciens de la mairie, de deux directrices d’écoles, de représentants associatifs et de représentants des parents d’élèves, il s’est réuni à le 9 juin 2021. Il a identifié des objectifs pédagogiques partagés pour chacun des temps périscolaires.

- L’articulation des dispositifs éducatifs présents sur le territoire.

Constitué de techniciens de la mairie, de salariés du Centre social, de trois directrices d’écoles, et de représentants des parents d’élèves, il s’est réuni le 8 juin 2021. Il a étudié des projets ou des actions qui pourraient permettre de développer des synergies entre les différents acteurs éducatifs du territoire.

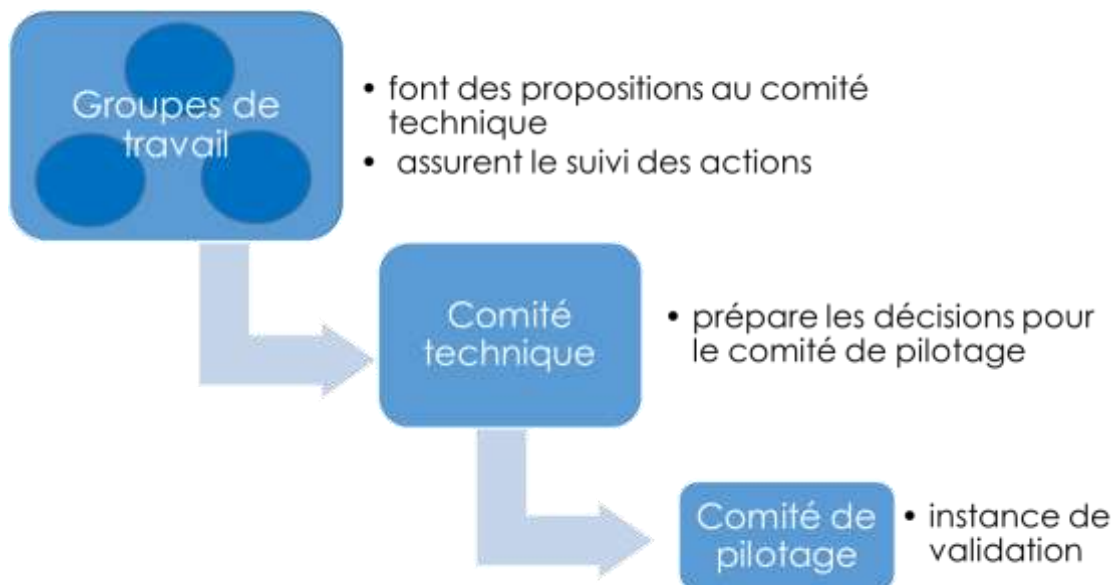
- **L'accompagnement à la parentalité, à Brignais, de 0 à 18 ans**

Constitué de techniciens de la mairie, de salariés du Centre social, d'un éducateur des AJD, de la principale du collège et de représentants des parents d'élèves, le groupe de travail s'est réuni le mercredi 23 juin 2021. Il a travaillé sur une identification des besoins non-couverts pour l'accompagnement des parents. Ce travail sur la thématique de l'accompagnement à la parentalité permet également de répondre à l'axe stratégique « parentalité » du Contrat de ville de Brignais.

Le volet Petite enfance a été traité dans le cadre du groupe partenarial petite enfance qui réunit chaque mois les principaux acteurs de ce domaine sur le territoire de Brignais. La question de l'inclusion et du handicap a été abordée au sein du groupe partenarial handicap.

B. UN PROCESSUS DE DECISION QUI DONNE SA PLACE A L'ENSEMBLE DES PARTENAIRES.

La gouvernance du projet a été construite pour intégrer les partenaires dans le processus de décision. Elle vise à donner une place à chacun, dans la mesure de ses compétences et de ses responsabilités.



A l'issue de l'élaboration du Projet éducatif de territoire, la validation des enjeux et des actions proposés par les groupes de travail s'est faite à travers une réunion du comité technique (le 8 juillet 2021) qui a préparé les orientations présentées à la décision du comité de pilotage du 29 septembre 2021. La composition de ces instances était la suivante :

Comité de technique	Comité de pilotage
<ul style="list-style-type: none"> - Mme Awa Leye-Seck (Directrice générale adjointe des services) - Mme Caroline Macé (Coordinatrice enfance-jeunesse, pilote du PEdT) - M. Matthieu Damblin (Responsable du service Action éducative) - M. Nicolas Déclas (Responsable du service Petite enfance) - M. Tony Abomey (Responsable du service participation citoyenne, emploi et cohésion sociale, copilote du groupe de travail Accompagnement à la parentalité) - Mme Carole Girard (CCVG - chef de projet politique de la ville, responsable du pôle Développement social) - Un parent délégué par fédération ou association des écoles primaires et du collège - Deux directrices d'école (une maternelle et une élémentaire) - Mme Anne Mourier (principale du Collège Jean Zay) - Mme Catherine Girard (Département du Rhône, Directrice Territoriale des Solidarités) - Mme Géraldine Blanckaert (Directrice du centre social de Brignais) - M. Rémi Martel (AJD- responsable du service de Prévention) 	<ul style="list-style-type: none"> - M. le Maire, - M. François, adjoint à l'enfance, à la jeunesse et à la vie scolaire et vice-président du CCAS - Mme Eymard, adjointe à la solidarité et la citoyenneté - Mme Dechesne, conseillère municipale déléguée à la jeunesse et l'emploi - Mme Richard, conseillère municipale déléguée à la petite enfance - M. Collet (Inspecteur de l'éducation nationale) - M. Sullivan Brunet (CAF – Conseiller territorial) - M. Barthélémy Roy (Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports) - M. Jamal Benzik (Délégué du préfet) - M. Christian Vivens (Vice-président du Centre social de Brignais) - Un parent d'élève (tiré au sort parmi les représentants des associations de parents) - Mme Awa Leye-Seck (Directrice générale adjointe des services) - Mme Caroline Macé (Coordinatrice enfance-jeunesse, pilote du PEdT)

C. ENQUETES AUPRES DES PARENTS : MIEUX CONNAITRE LES PRATIQUES POUR IDENTIFIER LES BESOINS

Deux enquêtes ont été menées auprès des parents en février et juin 2021. L'une portait sur leur organisation familiale les mercredis et pendant les vacances scolaires, la seconde sur les attentes des parents de jeunes enfants quant à l'offre complémentaire aux modes de garde. Les questionnaires étaient disponibles en ligne sur le site de la ville. Les structures municipales et les partenaires concernés ont diffusé l'information par mail à leurs adhérents. Des informations ont également été transmises aux parents dans les cahiers de liaison, le cas échéant.

Besoins des parents de jeunes enfants

- 90 familles répondantes
- 119 enfants de 0 à 5 ans concernés

Soit environ 15 % des familles concernées par cette tranche d'âge.

Organisation familiale les mercredis et pendant les vacances

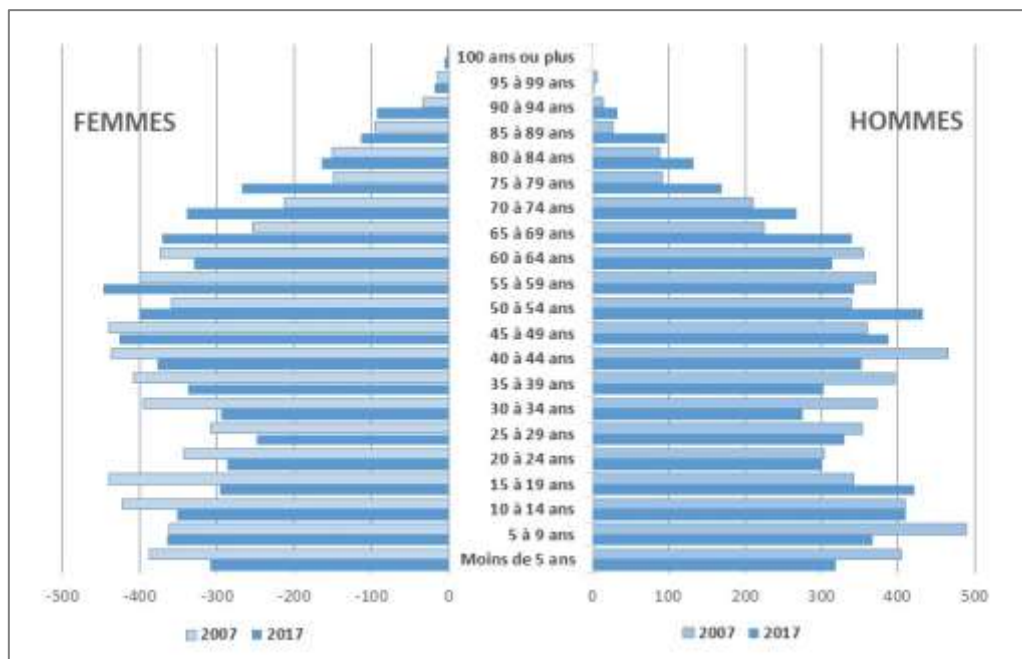
- 274 familles répondantes
- 177 enfants de maternelles et 255 enfants d'élémentaire concernés.

Soit environ 20 % des familles concernées par cette tranche d'âge

II. BRIGNAIS PROPOSE DES SERVICES ET DES EQUIPEMENTS QUI DEVRONT S'ADAPTER A SES EVOLUTIONS DEMOGRAPHIQUES

A. UNE COMMUNE ENCORE JEUNE MAIS DONT LA POPULATION VIELLIT

Au dernier recensement de l'INSEE en 2017, Brignais comptait 11 432 habitants. **La part des 0-17 ans dans la population est plus importante que la moyenne française mais la commune compte moins de jeunes et de jeunes actifs** (23 % de 18-39 ans contre 26,2 % au niveau national) et un peu plus de familles « installées » (40-54 ans) et surtout de personnes âgées (en particulier les 65-79 ans).

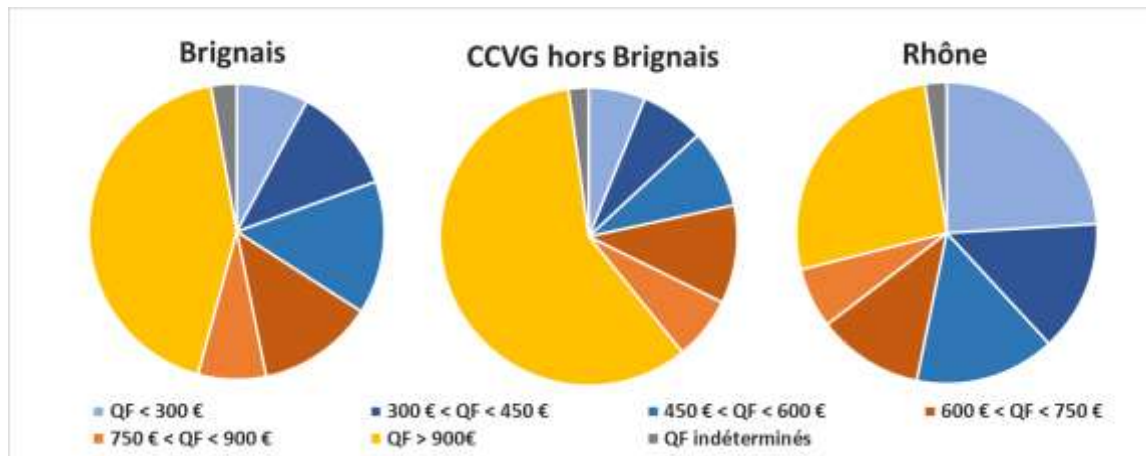


Entre 2014 et 2017, la population de Brignais a continué de voir baisser la part des moins de 18 ans de 25 % à 22,5 % dans sa population, ce qui l'amène au niveau de la moyenne départementale. En effet, entre 2007 et 2017, le nombre de brignairots de moins de 3 ans a baissé de 18 %, tandis que le nombre de 3-5 ans a baissé de 15%. On peut y voir entre autres le reflet de la tendance à la baisse du nombre de naissances observée entre 2010 et 2016. **À l'inverse, le nombre de naissances augmente depuis 2018, ce qui pourrait infléchir cette tendance à la baisse du nombre d'enfants, mais cela reste à confirmer à moyen terme.**



Les enfants de 0 à 14 ans représentent environ 18,5 % de la population de la commune en 2017 (contre 21,3 % en 2007). **On remarque une baisse du nombre de familles nombreuses** parmi les allocataires de la CAF, en particulier les familles de 3 enfants (-15 %) et dans une moindre mesure les familles de 4 enfants et plus (-7,3 %). Les familles nombreuses représentent 22,1 % des familles allocataires en 2020, contre 25,3 % en 2009.

D'après les informations sur les allocataires de la CAF, **les familles de Brignais ont des ressources plutôt plus importantes que la moyenne de celles du Rhône**, mais sont moins aisées que la moyenne des autres communes de la CCVG (Communauté de communes de la Vallée du Garon). On peut le constater à travers la répartition des familles selon leur quotient familial (rapport entre les ressources de la famille et le nombre total de parts du foyer fiscal)¹.



On note par ailleurs que le nombre de familles à bas revenu parmi les familles allocataires est stable depuis 2015, tandis qu'augmente le nombre de familles dont le revenu par unité de consommation (RUC)² est supérieur à la médiane : peut-être que les familles nouvellement arrivées sur la commune ont des ressources plus importantes que celles qui y habitaient déjà. Cependant, les structures d'accueil de jeunes enfants font part d'une augmentation de la demande de la part de familles avec des petits revenus et dont les deux parents travaillent.

B. DES PERSPECTIVES D'EVOLUTION DEMOGRAPHIQUE QUI PEUVENT GENERER DE NOUVEAUX BESOINS

1. LES NOUVEAUX LOGEMENTS AMENERONT UNE AUGMENTATION DE LA POPULATION,

Le Projet d'aménagement et de développement durable (PADD) du Plan local d'urbanisme (PLU) de Brignais inscrit dans ses objectifs l'accompagnement de la construction de nouveaux logements, en visant la production d'environ 100 à 115 logements/an entre 2020 et 2030. La commune pourrait ainsi gagner jusqu'à 2 000 habitants, ce qui correspondrait à une croissance démographique de l'ordre de 1,6%/an.

À partir des informations tirées des permis de construire, on peut estimer qu'environ 1 300 logements auront été construits entre 2017 (date du dernier recensement) et 2023, soit environ 140 logements par an. Même si

¹ Une famille avec 2 enfants, un parent livreur et un parent employé dispose d'un quotient familial d'environ 900 €.

² On obtient le revenu par unité de consommation en divisant le total des ressources prises en compte par le nombre d'unités de consommation (UC) du foyer allocataire. 1 UC pour le 1^{er} adulte, 0,5 UC pour les autres personnes de 14 ans et plus, 0,3 UC pour les personnes de moins de 14 ans + 0,2 UC pour les familles monoparentales.

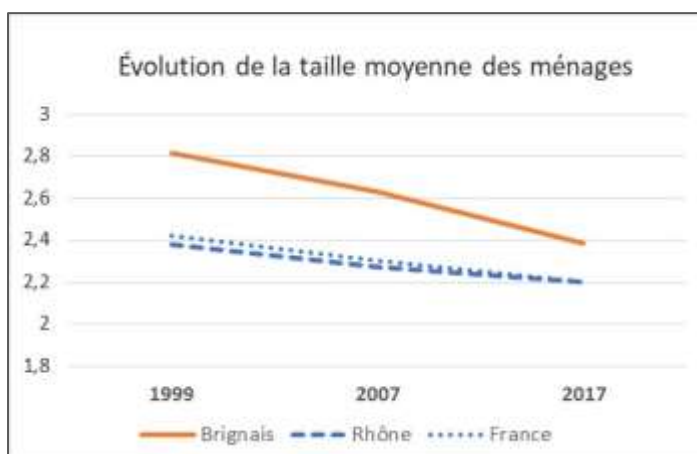
Brignais demeure une ville « familiale », la taille moyenne des ménages³ est en baisse depuis 20 ans : une partie des logements construits permet simplement de stabiliser la population, c'est ce qu'on appelle le « point mort ». Selon les hypothèses retenues, **on peut estimer que l'augmentation de la population se situera entre 1 200 et 1 700 habitants⁴** sur la période de 2017 à 2023. **Il s'agira ensuite d'observer si les nouveaux arrivants sont plutôt des personnes seules, des couples en début de parcours résidentiel ou des familles déjà constituées. Les besoins en services et en équipements ne seront en effet pas les mêmes.**

2. LA TYPOLOGIE DES FAMILLES EVOLUE

Les nouvelles familles qui arrivent sur la commune ont souvent moins d'ancrage local (pas de grands-parents ou de proches à proximité) ce qui engendre une plus forte dépendance aux services proposés par la ville ou les associations.

Les familles plus « installées » peuvent aussi voir évoluer leurs besoins pour de multiples raisons :

- Évolution de la situation familiale : on note une hausse de la part des familles monoparentales dans les familles allocataires, en particulier celles à bas revenus.
- Retour à l'emploi (cf. ci-dessous)
- Inclusion des enfants porteurs de handicap dans les activités de loisirs. En 2020, on note une hausse du nombre d'enfants bénéficiaires de l'AEEH (Allocation d'éducation de l'enfant handicapé), ce qui permet d'accéder à des aides à l'inclusion (ex. : présence d'un AESH – Accompagnant d'élève en situation de handicap).



Par ailleurs, les règles d'accès au congé parental ont changé depuis le 1^{er} janvier 2015 : 6 mois pour chaque parent, pour un premier enfant (contre 6 mois au total), 24 mois pour chaque parent à partir du 2^{ème} enfant (contre 36 mois sans contrainte auparavant). On constate une baisse du recours au congé parental ces dernières années : 14 % des enfants de 0 à 2 ans ont un parent en congé parental en 2020, contre 29 % en 2010. Cette évolution peut engendrer une demande supplémentaire d'accueil de jeunes enfants, et de leurs aînés le cas échéant.

En observant l'évolution des familles allocataires de la Caf (soit la quasi-totalité des familles avec enfants), on remarque une **augmentation de la part des familles dont tous les parents travaillent** (les 2 parents du couple ou un parent en famille monoparentale). En 2019, à Brignais, 62 % des enfants de moins de 6 ans avaient tous leurs parents en emploi, contre 56 % en 2009⁵. Selon l'INSEE, en 2018, **88,9 % des femmes brignaiotes de 25 à 54 ans travaillent ou sont à la recherche d'un emploi**, contre 71,2 % dans le Rhône. Cela nous amène à envisager que le besoin d'offre d'accueil pour les enfants, de la crèche à l'accueil de loisirs, peut concerner une part importante de la population. Il est important de noter que ces chiffres varient fortement selon le nombre d'enfants, l'âge des enfants et la situation familiale des parents (en couple ou parent isolé). En effet, on observe un taux d'activité des femmes qui diminue significativement lorsqu'elles élèvent seule leurs enfants ou lorsque la famille compte plus de 3 enfants dont un en bas âge.

³ Toutes les personnes habitant un même logement

⁴ Point mort à 40 ou 70 logements/an et taille moyenne des ménages à 2,38.

⁵ Source : CAF du Rhône

En 2017, le territoire de Brignais propose environ 8 250 emplois dont environ 1 200 sont occupés par des Brignairots. Si **environ 3 650 brignairots quittent la commune chaque jour pour aller travailler**, environ 7 050 personnes viennent de l'extérieur pour occuper leur poste de travail. Ces actifs sont potentiellement des usagers de l'offre de services de la commune, parmi laquelle l'offre de garde et de loisirs à destination des enfants. Environ 1/4 des brignairots qui travaillent à l'extérieur de la ville sont employés dans des communes proches⁶. Pour les autres, le temps de trajet domicile-travail peut être important et à tendance à s'allonger en direction de la métropole lyonnaise (congestion routière).

Dans les prochaines années, l'évolution des besoins d'accueil et de services pour les enfants et les jeunes dépendra en premier lieu de l'évolution des attentes et de la composition des familles de Brignais (jeunes couples, familles avec collégiens, retraités...).

C. UNE OFFRE SPORTIVE ET CULTURELLE A CONFORTER

La politique sportive de la ville de Brignais vise à rendre la pratique sportive accessible à tous :

- à tous les publics : pour les enfants dès 2 ans et jusqu'aux séniors, hommes et femme, personnes en situation de handicap...
- dans tous les cadres : loisirs, compétition, encadrés ou de manière autonome.

Les équipements sportifs de la Ville de Brignais sont principalement regroupés autour de deux complexes sportifs : le complexe Pierre Minssieux (CPMX) et le complexe du Bri'sport.

La commune propose une offre d'équipements variés mise à disposition des établissements scolaires et des associations sportives.

Brisport	Ecole Jean Moulin
<ul style="list-style-type: none"> - 2 dojos - 1 salle de sports collectifs - 1 salle de gymnastique - 1 pas de tir à l'arc 	<ul style="list-style-type: none"> - 1 terrain en « Ghor » type handball - 1 dojo (en travaux à partir de septembre 2021)
Complexe Pierre Minssieux	Centre aquatique intercommunal « Aquagaron »
<ul style="list-style-type: none"> - 1 terrain de football en herbe (+ 2 vestiaires et 1 club house) - 1 terrain de football en « Ghor » - 5 courts de tennis (+ club house) - 1 salles de sports collectifs - 1 salle multi-activités - 1 dojo - 1 piste d'athlétisme - 1 piste de pumtrack - 1 aire de de fitness et parcours de santé - 2 courts de padel 	<ul style="list-style-type: none"> - 1 bassin de nage sportive de 25 m - 1 bassin d'apprentissage - 1 bassin ludique - 1 pataugeoire - 1 espace fitness - 1 espace bien être - 1 terrain synthétique de beach volley

Autres équipements

- 2 terrains multisports de proximité (aux Pérouses et à la Compassion)
- 1 terrain de football en « Ghor » au stade Blanc
- 10 jeux de boules à la lyonnaise
- 30 jeux de pétanque
- 1 salle de remise en forme (privé)
- 1 complexe sportif indoor (privé) : terrains de foot, terrains de badminton, terrains de squash
- 2 plateaux sportifs ouvert en accès libre à Jacques Cartier et au complexe sportif Minssieux

⁶ Source : PLU de Brignais – Rapport de présentation

La politique culturelle développée par la commune vise à être accessible à tous les publics, quel que soit leur âge, leurs origines sociales et culturelles, en s'appuyant sur le Briscope comme équipement culturel structurant. L'équipement accueille en son sein l'école de musique de Brignais (EMB) et met à disposition des salles pour la pratique culturelle associative.

Les projets à destination des enfants et des jeunes s'appuient d'abord sur le développement de la médiation culturelle avec les établissements scolaires grâce à la programmation de spectacles en séances sur le temps scolaire. Au cours de la saison 2020-2021, le Briscope a proposé 6 spectacles à destination des élèves, de la maternelle au collège, dont 3 associés à une proposition de médiation (échanges avec les jeunes spectateurs). Les contraintes sanitaires ont amené à délocaliser certains spectacles au sein des établissements scolaires. Trois spectacles et un projet de médiation autour du théâtre d'improvisation ont dû être annulés, leur report est prévu sur la saison 2021-2022.

Les actions à destination du jeune public passent aussi par le **développement d'une « école du spectateur »**, en facilitant la présence des artistes de la programmation au sein des structures scolaires et les projets autour des spectacles. Ainsi, 3 classes de l'école Jean Moulin ont été associées au spectacle de percussions corporelle SOLEO : un artiste est intervenu 4 fois dans chaque classe afin de faire découvrir les percussions corporelles et la MAO (musique assistée par ordinateur). Les 3 classes ont présenté une restitution de leur travail en lever de rideau d'une des représentations. Pour la saison 2021-2022, des actions de médiations sont en cours de programmation sur des thématiques allant du cirque au théâtre d'improvisation.

L'équipe du Briscope a également accompagné l'école de musique pour le développement des projets *Orchestre à l'école* au sein de l'école Jacques Cartier (élèves de CE2 et CM1) et *Orchestre au collège* (15 élèves volontaires, sur le temps périscolaire). Ce dispositif permet l'accès à la musique sur le temps scolaire par une pratique orchestrale, collective et régulière sans apprentissage préalable du solfège. Ce projet contribue au développement de valeurs fondamentales au vivre ensemble : écoute mutuelle, dialogue, respect de l'autre.

La médiathèque de Brignais, située au sein du pôle culturel du Briscope, propose une offre documentaire, de loisirs et de services numériques. 25 % des brignairots la fréquentent régulièrement, dont 2 700 lecteurs actifs (ceux qui sont abonnés). Elle axe son action autour de cinq grandes finalités :

- Donner une place à tout un chacun dans ce lieu commun à tous en poursuivant la qualité de l'accueil en médiathèque
- Diversifier le choix des supports proposés (livres, DVD, presse, numériques...) par une politique documentaire offensive,
- Élargir l'offre à de nouveaux outils
- Accompagner différents publics grâce à des actions de médiations ciblées.
- Développer des projets culturels transversaux via des partenariats territoriaux

La médiathèque propose également des animations à destination des enfants et des jeunes, tandis que les bibliothécaires jeunesse (pour les tout-petits et les enfants) et adolescent peuvent intervenir en collaboration voire au sein des établissements scolaires.

- Classe liaison : rencontre à la médiathèque de 6^{ème} et de CM2 (J. Cartier) pour faire connaissance et participer à un défi lecture
- Animation de deux clubs lecture avec la documentaliste du collège
- Organisation d'un « Parcours BD » autour du festival de la Bulle d'or : spectacle en avant-première et intervention d'auteurs dans 2 écoles.
- Organisation régulière de *l'Heure du conte* pour les enfants à partir de 3 ans (4 fois par an)
- Projections de film lors des animations Clap Mômes (4 fois par an)
- Des animations *Ludo-livres* en partenariat avec Inter'lude (service Animation-jeu) : 4 jeudis matin en juin et juillet pour les enfants de 3 mois jusqu'à 6 ans
- Participation à l'animation *Jeu conte avec toi*, organisée avec Inter'lude et le service Accompagnement et handicap
- Organisation régulière d'ateliers autour du Numérique : Minecraft, découverte de la Réalité virtuelle, décryptage d'information

D. UNE OFFRE ASSOCIATIVE IMPORTANTE AU REGARD DE LA TAILLE DE LA COMMUNE

La ville de Brignais compte un tissu associatif dynamique qui intervient dans des domaines très variés : € culture, sport, éducation, cadre de vie, bien-être, loisirs, animations, actions humanitaires, vie économique, jumelage... Leurs salariés et leurs bénévoles participent à l'animation de la commune et proposent une offre de loisirs de qualité.

Les enfants et les adolescents brignairots sont particulièrement nombreux à pratiquer un sport au sein des associations sportives ou multithématiques présentes sur le territoire. **Pour l'année scolaire 2020-2021, on compte 1321 adhérents mineurs dans les 2 associations omnisports et 9 associations inventoriées⁷.** Les trois associations accueillant le plus de jeunes adhérents Brignairots sont l'Espérance et vaillantes de Brignais (380), Sud Lyonnais Basket (270), l'Amicale laïque de Brignais (232)

Tranche d'âge (au moment de l'inscription)	Nombre de licenciés
0-5 ans	326
6-12 ans	518
13-18 ans	477

Une des associations omnisport propose également d'autres activités comme les langues vivantes, les travaux manuels, les arts plastiques...

Les 20 professeurs de l'école de musique de Brignais, quant à elle, forment actuellement 200 enfants et jeunes, brignairots pour les 3/4. L'EMB développe également un travail de sensibilisation avec les structures petite enfance (Relais assistantes maternelles et Crèche familiale) et les accueils périscolaires. Elle participe aux projets Orchestre à l'école (Jacques Cartier) et Orchestre au collège, ainsi qu'à plusieurs manifestations organisées par la ville.

ZOOM INCLUSION

Il est important de noter que plusieurs associations sont engagées dans une démarche d'inclusion dans leurs activités des personnes porteuses de handicap (Judo Club de Brignais, Volley du Garon, Ouistitis à l'EVB) ou de création de sections dédiées comme « Basket Santé » au Sud Lyonnais Basket ou « Activité physique adaptée (APA) », pour des personnes ayant eu des problèmes de santé, à l'Espérance et Vaillantes de Brignais. Un projet de musique adaptée a également été travaillé, mais il n'a pas pu se concrétiser pour l'instant.

Les enfants sont également impliqués dans la vie de la commune à travers le Conseil municipal des jeunes (CMJ). Il est composé de 21 enfants, élus pour 2 ans parmi les élèves de CM1, CM2 et 6^{ème} de tous les établissements scolaires de la ville, répartis dans 3 commissions : Solidarité-citoyenneté, Aménagement de l'espace-environnement et Culture-sport-loisirs Il permet aux enfants :

- D'être des membres actifs de la vie locale en s'impliquant activement dans les événements de la collectivité.
- Offrir aux jeunes un lieu d'échanges, de dialogue et la possibilité d'accéder aux connaissances en matières institutionnelles et citoyennes.
- Mettre en place des projets rassemblant les jeunes et les différents acteurs de la vie de leur commune.
- Renforcer leur aptitude à l'expression écrite et orale.

Le CMJ construit des projets qui lui sont propres (collecte de jouets ou de matériel sportif, chasse aux œufs, ...) participe à des actions en lien avec les services de la ville (création de « boîtes à lire », sensibilisation aux troubles DYS, nettoyage du Garon), et aux manifestations organisées par la ville : commémorations, les vœux du Maire à la population ou l'accueil des nouveaux Brignairots.

⁷ Source : Service action éducative – unité sport.

III. PETITE ENFANCE : UNE OFFRE DE GARDE ET DE SERVICES A PRESERVER

A. UNE OFFRE DE GARDE ET DE SERVICES POUR REpondre AUX BESOINS DES FAMILLES

1. UNE OFFRE DE GARDE VARIEE QUI DOIT REpondre AUX BESOINS DU TERRITOIRE

Une 118 places sont proposées par les structures et 240 à 290 places⁸ par les assistants maternels indépendants pour environ 414 enfants de moins de 3 ans⁹ habitant sur la commune, sachant que plus de 60 % de ces enfants ont tous leurs parents qui travaillent. En 2020, le taux de couverture en mode de garde pour les enfants de moins de 3 ans peut être estimé entre 86 et 98 places pour 100 enfants, mais certains enfants accueillis peuvent être plus âgés (garde périscolaire).

97 assistants maternels indépendants sont en activité sur le territoire en 2020 (données PMI). Leur nombre baisse depuis quelques années, ils étaient 106 en 2017. Les départs (retraite ou reconversion professionnelle) sont plus importants que les installations. Au 31 décembre 2019, 16 % des assistants maternels de la commune avaient plus de 60 ans, et 19 % entre 55 et 59 ans.

La Caf comptabilisait 90 assistants maternels indépendants actifs à Brignais en 2019 (ayant travaillé au moins 1 mois) : on trouve 18,6 assistantes maternelles actives pour 100 enfants de moins de 3 ans habitant la commune, contre 12,3 en moyenne dans le Rhône. Le taux de couverture par les assistants maternels a baissé de 13,8 % entre 2017 et 2019.

Sur les 273 enfants de moins de 6 ans gardés en 2019, 207 habitaient Brignais, soit 75,8 %. Environ 30 enfants brignairots sont gardés dans une autre commune. La part de brignairots dans les enfants gardés sur la commune a légèrement augmenté entre 2017 et 2019, mais l'offre de garde du territoire reste attractive pour les familles des communes environnantes.

305 enfants différents ont été accueillis au cours de l'année 2020 dans les structures petite enfance de Brignais.

Arc-en-Ciel	ABri'co	La Câlinerie
EAJE familial municipal	EAJE collectif municipal	EAJE collectif privé (Centre social)
55 places	15 places	18 places
7h-19h	7h30-18h	7h30-18h30
104 enfants accueillis	38 enfants accueillis	70 enfants accueillis
dont 2 enfants en situation de handicap	dont 1 enfant en situation de handicap	dont 2 enfants en situation de handicap

La Tribu des Filous	La Tribu des Lutins	La Tribu des Elfes
Micro-crèche privée	Micro-crèche privée	Micro-crèche privée
10 places	10 places	10 places
7h30-19h30	7h30-19h30	7h30-19h30
36 enfants accueillis	26 enfants accueillis	31 enfants accueillis

⁸ Hypothèse de 2,5 à 3 enfants par assistant maternel

⁹ Données Caf en 2020.

Pour mémoire, définition des différents modes de garde :

- **En crèche collective**, ou multi-accueil les enfants sont accueillis à partir de 2 mois ½ et jusqu'à l'entrée à l'école maternelle, dans des locaux dédiés, sur planning d'accueil régulier ou pour des temps occasionnels. Ces structures sont généralement conventionnées pour percevoir des subventions de la Caf. A Brignais, il s'agit d'ABri'co et de la Câlinerie.
- **En crèche familiale** (Arc-en-Ciel à Brignais), les enfants sont accueillis à partir de 2 mois ½ et jusqu'à leurs 6 ans. Les enfants sont accueillis par une assistante maternelle, dont l'employeur est la ville de Brignais. Celle-ci travaille à son domicile et dans les locaux municipaux lors des temps collectifs. Ces structures sont généralement conventionnées pour percevoir des subventions de la Caf.
- Les micro-crèches sont limitées à 10 places. Celles de Brignais sont privées et non conventionnées avec la Caf : ce sont les familles qui peuvent percevoir une aide de la Caf, le complément de libre choix du mode de garde - structure (CMG-structure) de la Paje¹⁰
- Les assistants maternels indépendants sont employés directement par la famille et gardent les enfants à leur domicile. Les familles peuvent percevoir de la Caf le complément de libre choix du mode de garde (CMG) de la Paje¹¹

2. DES SERVICES AUX FAMILLES, POUR L'ORIENTATION, L'ACCOMPAGNEMENT ET LE JEU

Le Relais d'assistants maternels (RAM) Les P'tits Bouts informe les familles et les assistants maternels indépendants. C'est aussi un lieu de rencontre et d'échange de pratiques professionnelles. Les deux animatrices proposent des temps collectifs pour les assistants maternels mais également des temps d'activité parents-enfants et organisent des actions de formation à destination des assistants maternels indépendants. En 2020, 87 assistants maternels ont fait appel aux services du RAM et 258 familles ont été accompagnées, dont 86 nouvelles (jamais venues auparavant).

Le Point accueil petite enfance (PAPE) accueille et informe les familles en recherche d'un mode de garde, organise les commissions d'admission et le suivi des demandes de garde en structure collective ou familiale. En 2020, 207 demandes ont été déposées auprès du PAPE.

Le service de protection maternelle et infantile (PMI) de la Maison du Rhône (situé à Chaponost) accompagne les futurs parents dans leurs démarches, effectue le suivi médical des petits enfants (0 à 6 ans) et organise des actions de prévention. La pluridisciplinarité de la MDR facilite les contacts et permet de faire plus facilement le lien entre les différents professionnels : infirmières, médecins, assistantes sociales, travailleuses familiales. Les puéricultrices délivrent les agréments pour les assistants maternels, les crèches et les centres de loisirs maternels. Elles développent également des actions qui favorisent le lien d'attachement entre les parents et l'enfant, qui permettent l'entrée en relation précoce et valorisent les parents. Ces actions ont dû être interrompues en 2020 et 2021 en raison de la crise sanitaire.

¹⁰ Paje = prestation d'accueil du jeune enfant

¹¹ Paje = prestation d'accueil du jeune enfant

Le service animation-jeu Inter'lude propose des temps de jeux entre adultes et enfants au sein de ses locaux rue Mondonneix :

- à destination des familles : les Ludo parasols, les mercredis matin et jeudis après-midi.
- à destination des familles et des assistants maternels : les Lud'éveil les jeudis matin et les Jeux-touche-à-tout 2 mardis après-midi par mois aux Érables et à la Compassion, respectivement Quartier politique et la ville (QPV) et Quartier en veille active (QVA).

Des animations ponctuelles sont également organisées avec la médiathèque, les Ludolivres ou avec le service Accompagnement et handicap les actions « Jeux conte avec toi ».

En 2020, 255 enfants différents (appartenant à 145 familles) ont profité des animations de la ludothèque, en majorité des enfants de 0 à 3 ans (67 %). Les fermetures liées à la crise sanitaire et la restriction de l'accès pour les assistants maternels ont entraîné une forte baisse de fréquentation : 441 enfants avaient fréquenté les temps de jeux en 2019.

3. UN PARTENARIAT BIEN ANCRE ENTRE LES ACTEURS DU TERRITOIRE

Des rencontres mensuelles permettent aux partenaires d'échanger sur des problématiques communes, sur leur pratique professionnelle ou de construire ensemble des projets. Elles permettent entre autres l'organisation de manifestations à destination des professionnels et/ou des familles. Participent à ces rencontres les responsables d'établissement d'accueil municipaux et privés, la responsable du RAM, les référentes du PAPE, du service Accompagnement et handicap et du service animations-jeux, et la coordinatrice enfance-jeunesse.

- Une journée pédagogique annuelle à destination de l'ensemble des professionnels de la petite enfance, sur un thème décidé en commun.
- Un an sur deux en alternance, la fête petite enfance (une demi-journée festive en extérieur, destinée aux familles) ou une conférence destinée aux parents et aux professionnels

Le lien avec la PMI se fait essentiellement autour de projets ponctuels ou en réponse à des situations individuelles complexes.

B. PETITE ENFANCE : DES ENJEUX D'ADAPTATION DE L'OFFRE D'ACCUEIL ET DE SERVICE AUX BESOINS DES FAMILLES

Proposer une offre de garde aussi adaptée que possible aux besoins des familles en tenant compte de l'évolution démographique de la commune :

- Mieux connaître l'évolution de la demande et accompagner l'évolution de l'offre d'accueil
- Favoriser la professionnalisation des assistants maternels et valoriser leur métier pour maintenir l'offre d'accueil

Maintenir un partenariat de qualité entre l'ensemble des structures et services à destination de la petite enfance sur le territoire de la commune :

- Assurer la qualité des échanges entre les partenaires
- Organiser des manifestations communes à destination des enfants et de leur famille (fêtes, conférences...)
- Proposer des temps d'échanges et de formation communs aux professionnels de la petite enfance.

Proposer des services aux familles pour l'orientation et la recherche de modes de garde

ZOOM INCLUSION : accompagner les professionnels et les familles pour assurer un accueil de qualité aux enfants en situation de handicap

- Soutenir les professionnels pour favoriser l'inclusion, en particulier pour l'accompagnement des parents au moment de la découverte du handicap,
- Former et accompagner les professionnels pour faciliter l'orientation des familles vers la PCO (Plateforme de coordination et d'orientation)

C. ORIENTATIONS POUR LE PEDT

Propositions d'actions	Éléments d'évaluation
Formaliser le suivi de l'offre et de la demande d'accueil pour les jeunes enfants pour en étudier les évolutions (priorité 1)	Mise en place effective d'un tableau de bord de suivi de la demande
Accompagner l'évolution des missions du Relais d'assistants maternels et du Point d'accueil petite enfance (priorité 2)	Analyse l'impact de la réforme sur les services concernés
Poursuivre les actions de formation des assistants maternels indépendants	Nombre de formations différentes proposées Nombre d'assistants maternels différents bénéficiant de ces formations
Poursuivre les actions partenariales à destination des professionnels	Nombre et types d'évènements organisés Nombre de professionnels participant aux évènements proposés
Proposer aux professionnels des temps de formation sur la découverte du handicap et l'accompagnement des familles concernées.	Nombre de sessions organisées Nombre de professionnels formés
Informers les familles, de manière accessible, sur la démarche de la Plateforme de coordination et d'orientation	Nombre de rencontres et contexte (réunions de rentrée en EAJE, temps décharge, ateliers...)

IV. ENFANCE : UNE OFFRE PERISCOLAIRE ET EXTRASCOLAIRE QUI DOIT S'ADAPTER AUX BESOINS DES ENFANTS ET DES FAMILLES

A. UNE OFFRE SCOLAIRE ET PERISCOLAIRE QUI VISE A ACCUEILLIR TOUS LES ENFANTS

1. LES ECOLES DE BRIGNAIS ACCUEILLENENT ENVIRON 1377 ENFANTS D'AGE PRIMAIRE

La commune de Brignais compte 3 écoles maternelles et 3 écoles élémentaires publiques qui accueillent 933 élèves à la rentrée 2020 :

	Groupe scolaire Jean Moulin – André Lassagne	École Claudius Fournion	Groupe scolaire Jacques Cartier
Maternelle	5 classes – 128 élèves	5 classes – 132 élèves	4 classes – 100 élèves
Élémentaire	7 classes + 1 classe ITEP ¹² 156 élèves	10 classes + 1 dispositif ULIS ¹³ 247 élèves	7 classes 170 élèves

L'école privée (sous contrat d'association avec l'État) Saint-Clair propose 5 classes en maternelle et 11 classes en élémentaire. Elle accueillait 432 enfants à la rentrée 2020, dont environ 3/4 de brignairots et 1/4 d'élèves extérieurs à la commune. Une école privée hors contrat Saint-Philippe-Neri a ouvert à la rentrée 2018. Elle propose un accueil et une scolarisation adaptée pour environ 12 enfants avec troubles DYS et TDA(H).

L'équipe éducative de chaque école construit un projet d'école pluriannuel autour duquel s'articulent des actions développées au cours de l'année scolaire. Pour la période 2016-2020, les écoles publiques ont travaillé entre autres sur les axes suivants :

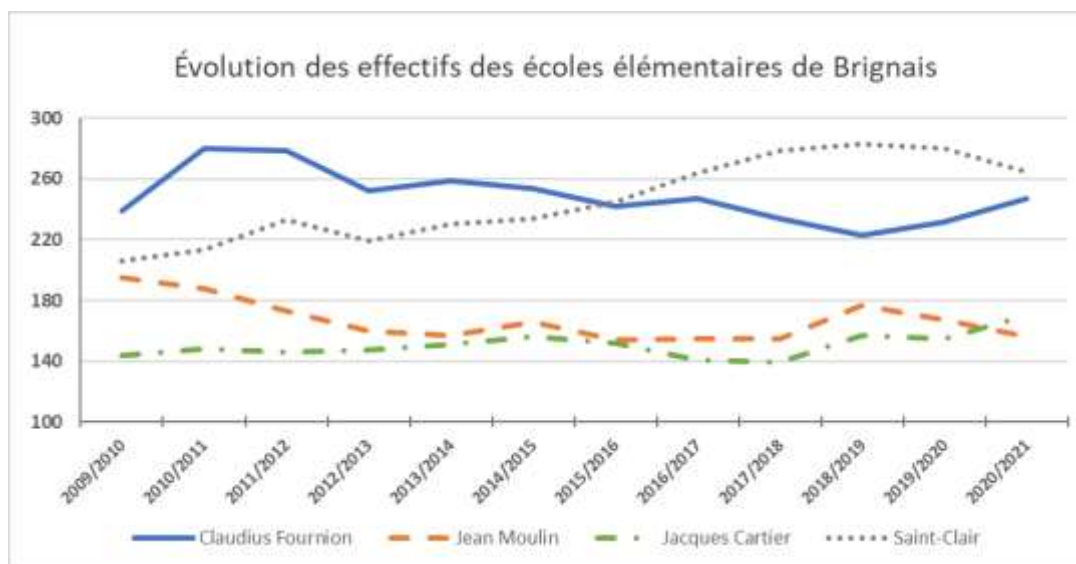
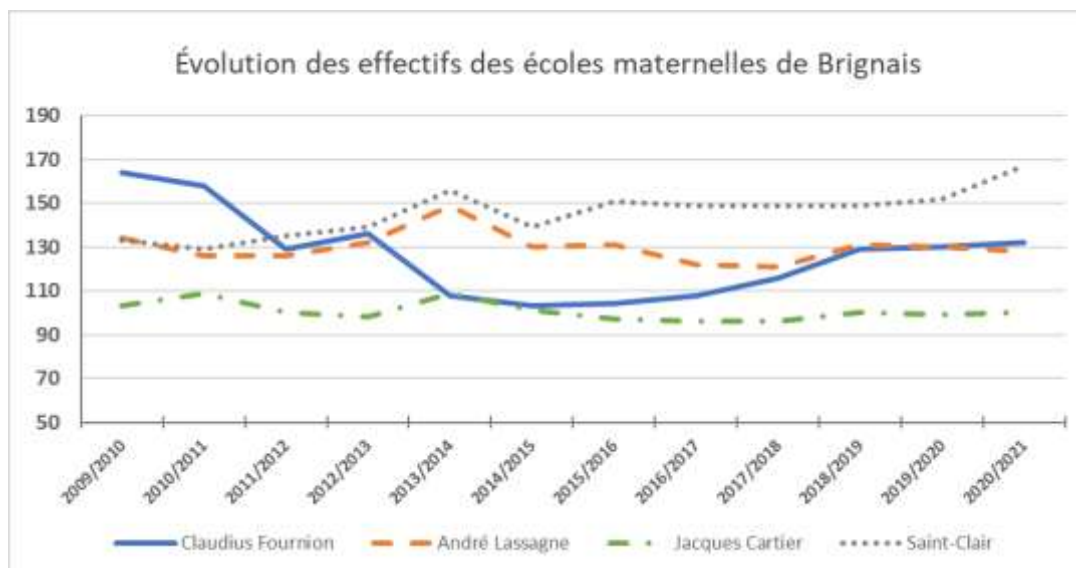
- Faciliter l'accueil des enfants faisant leur première rentrée à l'école
- Travailler sur les règles de vie, en particulier leur harmonisation entre les différents temps de vie dans l'école (scolaire / périscolaire)
- Favoriser l'accès à la culture par exemple par la mise en place d'un parcours culturel, la mobilisation des compétences des parents ou la création d'expositions
- Accompagner les élèves ayant des difficultés autour du langage, à l'oral ou dans la compréhension de l'écrit
- Mettre en œuvre une évaluation positive des élèves
- Développer des outils pour des temps de récréation plus apaisés.

En raison de la crise sanitaire, la « durée de validité » des projets d'école a été prorogée. Ils vont être retravaillés par les équipes enseignantes à partir de la rentrée 2021.

L'évolution des effectifs dans les écoles reflète les évolutions démographiques : la tendance à la baisse du nombre de naissances depuis 10 ans se répercute sur le nombre d'enfants scolarisés, en particulier en maternelle. Cependant, la hausse des naissances constatée depuis 2018 pourrait infléchir cette évolution. On remarque également que les attentes et les besoins des familles changent, ce qui les amène progressivement à modifier leurs usages des services proposés.

¹² ITEP : Institut Thérapeutique Éducatif et pédagogique

¹³ ULIS : Unité locale d'inclusion scolaire



La politique éducative de Brignais vise à assurer une offre scolaire de qualité pour tous les enfants. La commune accompagne les projets menés à l'école, en particulier les projets culturels en finançant l'intervention d'enseignants de l'école de musique dans chaque école publique ainsi que celle d'une intervenante lecture à l'école Jean Moulin. La ville participe à l'organisation du projet « orchestre à l'école » pour les élèves de CE2-CM1 de l'école Jacques Cartier depuis l'année scolaire 2017-2018 (co-financement école / ville / école de musique / mécénat Groupama). A compter de 2021, le service Action éducative et la direction des Affaires culturelles ont engagé avec les directeurs d'école une démarche de co-construction d'un parcours cohérent, en lien avec les projets d'école, afin de promouvoir la culture (sous des formes diverses), l'éducation à l'environnement et la prévention (sécurité routière, secourisme).

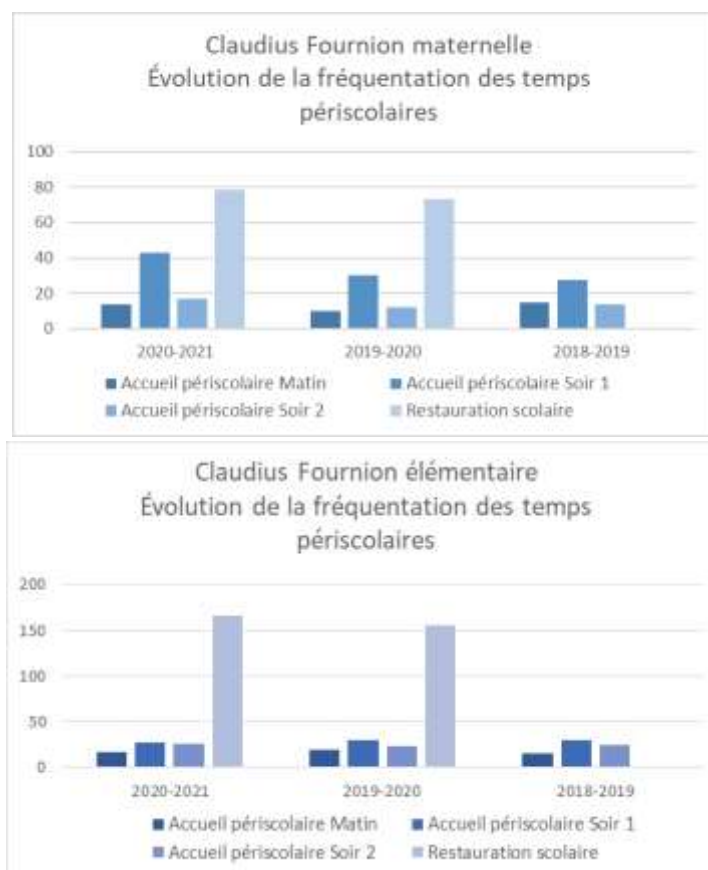
Pour l'école Saint-Clair, la participation financière de la ville s'inscrit dans une convention pluriannuelle qui intègre les obligations légales de financement des écoles sous contrat d'association avec l'État. Il s'agit d'un montant forfaitaire par élève calculé à partir du coût moyen d'un élève pour la ville (charge de bâtiment, ATSEM, interventions sur temps scolaire...).

L'ouverture de l'école à tous les enfants passe également par une démarche d'accueil des enfants en situation de handicap. Depuis la rentrée 2016, une classe déconcentrée de l'ITEP (Institut Thérapeutique Educatif et pédagogique) *Les Eaux vives* est ouverte au sein de l'école Jean Moulin. Elle accueille 12 enfants d'âge élémentaire encadrés par un enseignant spécialisé et un éducateur. Certains élèves participent à une partie des temps périscolaires. Un dispositif ULIS (Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire) est ouvert depuis la rentrée 2018 au sein de l'école Claudius Fournion. Il permet l'accueil de 8 enfants souffrant de troubles du spectre autistique qui partagent leur temps entre la classe correspondant à leur âge et la classe ULIS. Une partie de ces élèves est accueillie sur le temps méridien (restauration). Les écoles peuvent également bénéficier de l'accompagnement du service Accompagnement et handicap pour faciliter l'inclusion des enfants en situation de handicap au sein des établissements (observation, proposition d'outils, accompagnement des familles).

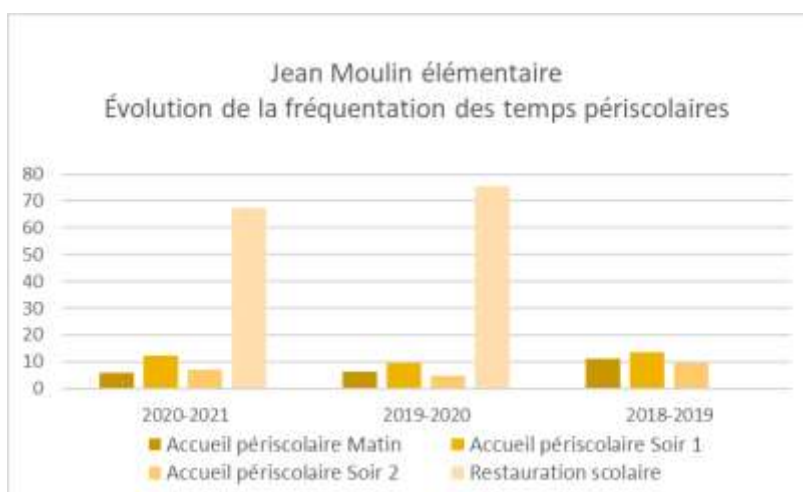
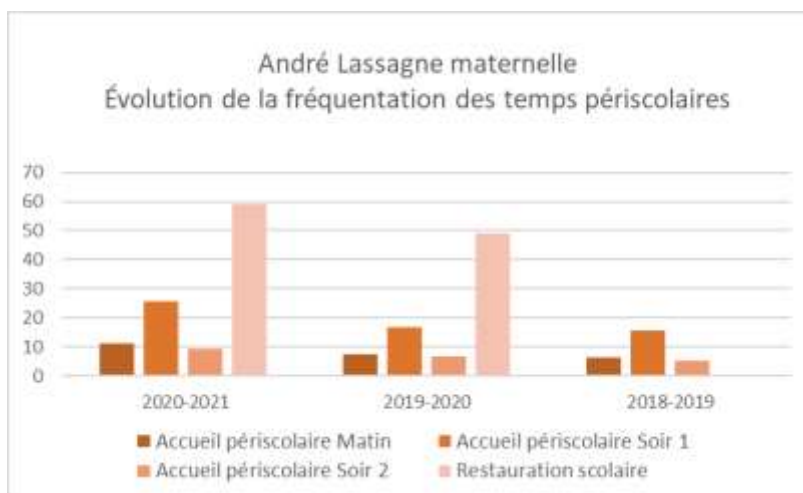
Des actions d'accompagnement à la scolarité sont proposées par le Centre social de Brignais à l'intention des élèves en difficulté scolaire. En lien avec les enseignants elles permettent de développer des compétences par le jeu, l'imaginaire ou les travaux manuels ; d'accompagner les parents sur la question des devoirs et de faciliter le lien famille – écoles lorsque cela est nécessaire. Environ 60 enfants de l'élémentaire au collège bénéficient de ces actions chaque année. Elles sont co-financées par la CAF et la commune.

2. LA FREQUENTATION DES DIFFERENTS TEMPS PERISCOLAIRES EST VARIABLE SELON LES ECOLES.

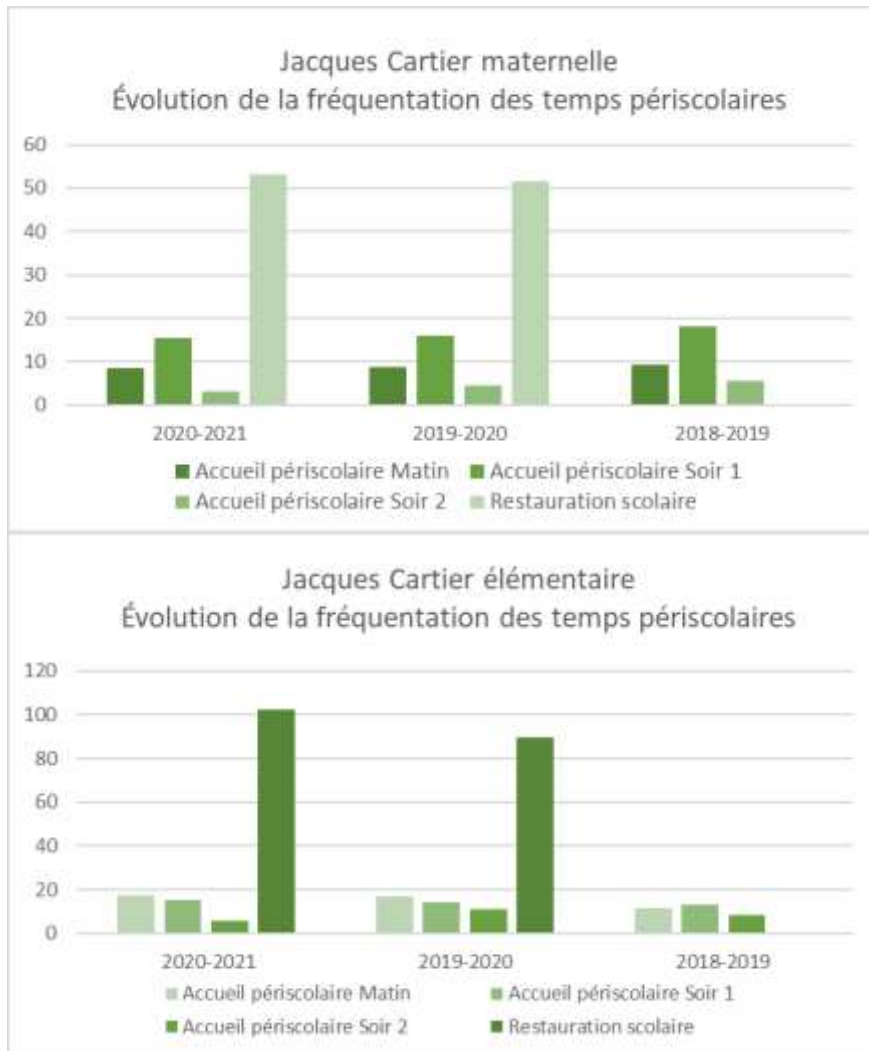
L'école Claudius Fournion est celle qui accueille le plus d'élèves. Ceux-ci fréquentent de manière très importante la restauration scolaire : en moyenne quotidienne, cela correspond à 60 % des élèves inscrits en maternelle et 65 % en élémentaire. Environ 10 % des enfants d'élémentaire profitent de l'accueil périscolaire les soirs de semaine, contre 30 % des maternelles (surtout entre 16h30 et 17h30). On a assisté en 2020-2021 à une augmentation de l'usage des temps périscolaires par les enfants de maternelle. Il sera intéressant de surveiller si cette tendance persiste afin d'adapter l'offre si cela s'avère nécessaire.



Le groupe scolaire André Lassagne-Jean Moulin arrive en deuxième position pour le nombre d'élèves accueillis. Ceux-ci fréquentent moins la restauration scolaire que dans d'autres écoles, mais on note une augmentation récente du nombre d'enfants de maternelle présents le midi. La moyenne quotidienne correspondant à 46 % des élèves inscrits en maternelle (contre 30 % en 2017-2018). La moyenne en élémentaire correspond à 43 % des inscrits à l'école. Environ 8 % des enfants d'élémentaire profitent de l'accueil périscolaire les soirs de semaine, contre 20 % des maternelles (surtout entre 16h30 et 17h30). Ces évolutions, si elles se confirment devront également être accompagnées.



Le groupe scolaire Jacques Cartier est le plus petit de la commune en nombre d'élèves accueillis. Concernant la restauration scolaire, elle est fréquentée au quotidien par plus de 50 % des élèves inscrits en maternelle et 60 % en élémentaire, en augmentation par rapport à 2018. La fréquentation de l'accueil périscolaire du soir est stable, avec réciproquement 15 % et 9 % des enfants présents, essentiellement entre 16h30 et 17h30.



B. UNE OFFRE EN ACCUEIL DE LOISIRS QUI NE SUFFIT PLUS POUR REpondre A LA DEMANDE DES FAMILLES

1. LE CENTRE SOCIAL CONCENTRE L'OFFRE D'ACCUEIL DE LOISIRS PROPOSEE SUR LA VILLE POUR LE MERCREDI ET LES VACANCES SCOLAIRES

Le Centre social de Brignais propose un ALSH (accueil de loisirs sans hébergement) à destination des enfants de maternelle (40 à 45 places) et d'élémentaire (85 à 90 places). Il accueille les enfants les mercredis (en après-midis tant que les écoles publiques font classe le mercredi matin) et pendant les vacances scolaires. Il propose des animations adaptées à chaque tranche d'âge au sein de ses locaux, des sorties à la journée durant les vacances, ainsi qu'au moins un séjour au mois de juillet pour environ 20 enfants (en priorité ceux qui ne partent pas en vacances).

Le projet pédagogique de l'accueil de loisirs s'appuie sur 6 axes (mise à jour en cours) :

- Favoriser l'intégration (public porteur de handicap, des enfants dans le groupe, multiculturel et intergénérationnel)
- Mettre en place un accueil de qualité et individualisé
- Contribuer au respect des valeurs de chacun en instaurant l'écoute et le dialogue
- Être garant de la sécurité physique et morale de l'enfant
- Créer un climat propice au travail en équipe, à l'entraide et à la collaboration
- Permettre aux enfants de prendre des décisions et de faire des choses par eux-mêmes

Le projet pédagogique sera mis à jour en 2022, à l'issue du renouvellement du Projet social et famille du Centre social, afin d'être en cohérence avec celui-ci.

En 2020, l'accueil de loisirs du Centre social a accueilli des enfants appartenant à 303 familles différentes.

Évolution du nombre d'enfants différents accueillis au Centre de loisirs sur une année :

	2018	2019	2020
3-6 ans	137	139	149
6-12 ans	341	370	303

2. QUELLE ADAPTATION POSSIBLE AUX ATTENTES DES FAMILLES POUR L'OFFRE D'ACCUEIL DES MERCREDIS ET DES VACANCES SCOLAIRES ?

Le groupe de travail sur l'offre d'accueil a analysé l'offre existante et identifié les demandes des parents.

Évolution des effectifs présents les mercredis en 2020 :

	Janvier 2020	Février 2020	Novembre 2020	Décembre 2020
3-6 ans				
Maximum	36	32	38	38
Moyenne	33	30	35,7	37,7
6-11 ans				
Maximum	77	72	61	64
Moyenne	69	64	55,3	61

A la rentrée 2020, 5 places d'agrément des 6-11 ont été transférées vers les 3-6 ans. Malgré cela, fin octobre 2020, on compte environ 30 familles sur liste d'attente pour une place en accueil maternel.

Les évolutions démographiques constatées ces dernières années (bi-activité des parents, moindre ancrage local...) amènent une évolution des attentes des familles : plus d'accueil régulier le mercredi, plus de demande pour les enfants d'âge maternel, demande d'une plus grande amplitude horaire (sur le modèle des horaires périscolaires). La situation a été encore plus contrainte en 2020 en raison des protocoles sanitaires. L'équipe cherche des solutions en assurant, par exemple, un suivi plus strict des absences afin d'utiliser au maximum les places disponibles. Malgré cela, l'accueil de loisirs du Centre social n'est actuellement pas en mesure de répondre à la totalité des besoins des familles.

En janvier 2021, la ville et le Centre social ont mis en place des solutions temporaires pour maintenir la capacité de l'accueil de loisirs malgré les contraintes liées aux protocoles sanitaires : mise à disposition de salles supplémentaires, une partie des repas proposés sous forme de pique-nique, modification des modalités d'inscription. Cependant, lorsque les travaux de rénovation du groupe scolaire auront commencé, il ne sera plus possible de mobiliser ces salles supplémentaires.

Une enquête a également été menée en février 2021 auprès des parents pour connaître les solutions mises en œuvre par les familles les mercredis et pendant les vacances (mêmes questions que l'enquête d'octobre 2017)¹⁴.

Les familles dont l'ensemble des parents du foyer travaillent représentent une part plus importante qu'en 2017 (88 % contre 83 % en 2017). Ce sont également plus souvent des familles avec des enfants de maternelle, moins d'enfants d'élémentaire sont concernés par les réponses. On peut penser que les parents de jeunes enfants se sont plus mobilisés du fait de la difficulté particulière sur cette tranche d'âge.

On note une plus forte proportion d'enfants de maternelle qui fréquentent le Centre social : on observe en parallèle une hausse de la fréquentation du périscolaire pour la même tranche d'âge ce qui confirme l'augmentation de la demande.

Pour les enfants d'âge maternel, on note une baisse de 10 points de la part des familles déclarant garder leur enfant les mercredis, de 67 % à 57 %. Soit l'enquête a concerné plus d'usagers du Centre social qu'en 2017, soit une plus grande proportion de parents travaille le mercredi. Le même constat peut être fait sur les vacances scolaires : 66 % des parents déclarent garder eux-mêmes leurs enfants, contre 76 % en 2017.

En ce qui concerne les enfants d'âge élémentaire, on note également une part beaucoup plus faible de garde par les parents le mercredi (de 58 % à 54 %) et un recours plus important à l'accueil de loisirs. Cette différence est également visible pendant les vacances, mais de manière moins marquée. Les raisons peuvent être les mêmes que pour les évolutions constatées chez les plus jeunes.

Les familles enquêtées font état des attentes suivantes (31% des familles ont utilisé la partie « expression libre » de l'enquête) :

- Extension de la capacité d'accueil de loisirs sur la commune (41 % des remarques)
- Possibilité d'inscription à la demi-journée (16 % des remarques).
- Augmentation de l'amplitude horaire de l'accueil de loisirs (14% des remarques)

¹⁴ Détail des résultats de l'enquête disponibles en annexe.

C. BILAN DU PEDT 2018-2021 : ORGANISATION DE LA JOURNEE DE L'ELEVE ET DES TEMPS PERISCOLAIRES

1. UNE ORGANISATION DE RYTHMES EDUCATIFS QUI A EVOLUE A LA RENTREE 2018

L'organisation du temps scolaire sur 5 jours et la mise en place des Ateliers ludiques pendant 3 ans a permis un développement qualitatif important des temps périscolaires proposés par la commune. Le PEdT 2018-2021 prévoyant le retour à une organisation du temps scolaire sur 4 jours, l'objectif des équipes périscolaires était de capitaliser sur ce travail pour conserver cette qualité d'accueil dans la nouvelle organisation. Cette orientation s'est déclinée à travers le projet pédagogique périscolaire, et la poursuite de la montée en compétence des équipes.

Le projet pédagogique périscolaire en cours est assis sur des intentions éducatives communes inscrites dans le PEdT 2018-2021 qui sont ensuite déclinées par école :

- Favoriser la continuité éducative entre les différents temps et acteurs de la vie des enfants
- Accompagner les enfants vers l'autonomie dans leur apprentissage de la vie en société
- Permettre une égalité d'accès au sport, à la culture, aux savoirs et aux loisirs

Pour chaque site, l'équipe périscolaire propose des projets adaptés aux enfants accueillis et développés en fonction des besoins identifiés et des compétences des animateurs. Des exemples de déclinaison « locale » en objectifs pédagogiques :

- Favoriser l'entraide et le partage entre les enfants
- Responsabiliser l'enfant sur la gestion de son activité
- Favoriser la participation et la découverte de la vie périscolaire aux familles
- Monter un projet commun en lien avec l'équipe enseignante
- Aider l'enfant à se risquer face au regard des autres enfants mais aussi à celui de l'adulte
- Proposer des activités pour sensibiliser à l'Environnement
- Développer des actions de prévention du harcèlement
- Favoriser la valorisation des capacités et compétences de chaque enfant
- Proposer des activités variées dans tous les domaines pour éveiller les enfants à des thèmes vers lesquelles ils ne vont pas forcément spontanément

Le projet pédagogique intègre également le travail réalisé sur les activités de découverte pour proposer des thèmes variés, qui se renouvellent (tout en conservant les valeurs sûres) et chercher les modalités de communication et d'inscription les plus adaptées possible aux attentes des familles. Les animateurs ayant des compétences particulières ont été sollicités pour développer des propositions d'ateliers : danse, couture, activités sportives... En 2020 et 2021, la mise en œuvre des activités de découverte a été fortement perturbée par la crise sanitaire, mais cette proposition est maintenue pour la rentrée 2021 car elle répond à une demande des familles.

2. DES ACTIONS MENEES POUR POURSUIVRE LA MONTEE EN COMPETENCE DES EQUIPES,

La poursuite de la montée en compétence des référents périscolaires et des animateurs était un autre enjeu fort du PEdT 2018-2021. Cette orientation est devenue une exigence réglementaire depuis la déclaration en accueil de loisirs des accueils du matin et du soir (en septembre 2019), puis du temps méridien pour l'école Claudius Fournion (septembre 2020). Ce statut d'accueil de loisirs permet de bénéficier de subventions de la Caf qui financent en retour le développement de la qualité de l'accueil.

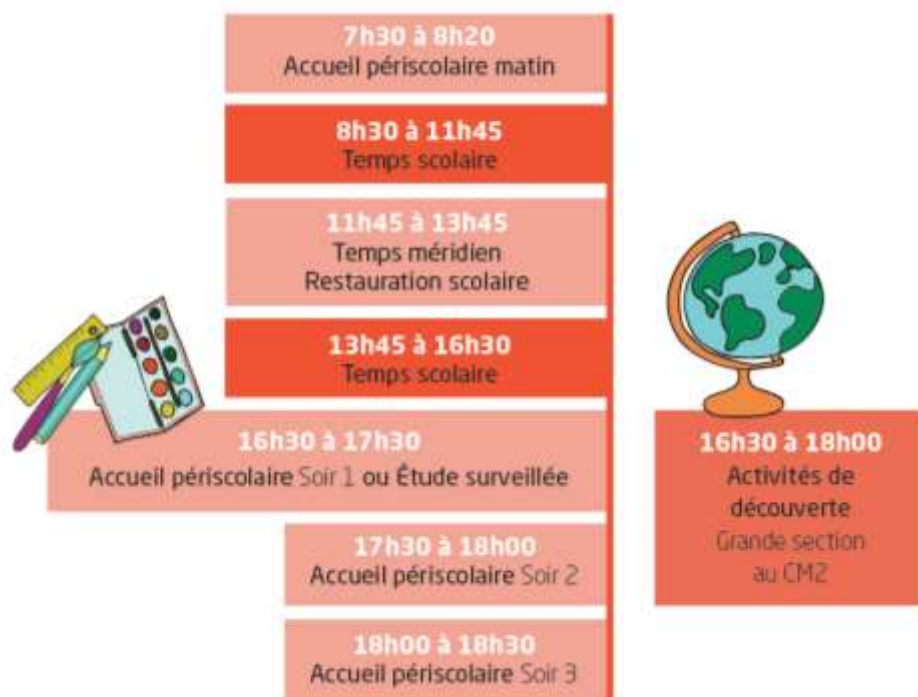
L'effort de formation passe par différents moyens, comme l'organisation de formations en interne, de journées pédagogiques (prérentrée, journée pédagogique partenariale...) ou le financement de BAFA, BAFD ou BPJEPS. Sur la période 2018-2021, la ville a financé (avec l'aide de la Caf) 7 sessions initiales de BAFA et 4 de BAFD, ce qui

permet d'**augmenter la présence d'animateurs diplômés** auprès des enfants. Deux référents ont également engagé une démarche de VAE (Validation des acquis de l'expérience) afin d'obtenir leur BPJEPS (Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport). En 2020-2021, l'équipe de référents comptait un référent avec BPJEPS, deux adjoints avec BPJEPS en cours (VAE), un référent avec BAFD, un adjoint avec BAFD en cours, un référent et un adjoint titulaire de la filière animation (adjoint d'animation - équivalent BAFA).

3. DES PROPOSITIONS D'ORGANISATION ISSUES DU GROUPE DE TRAVAIL SUR L'OFFRE PERISCOLAIRE.

Afin d'adapter l'organisation de l'offre périscolaire aux besoins des familles, un groupe de travail partenarial s'est réuni en 2019-2020 pour faire des propositions. Il s'agissait de chercher un compromis entre les contraintes d'organisation des familles et le respect du rythme des enfants. Suite à ce travail, il a été proposé (et validé par les élus) d'élargir l'horaire de fin de l'accueil périscolaire du soir jusqu'à 18h30 et de découper cet accueil en 3 tranches de facturation, le départ des enfants reste possible tout au long du temps d'accueil. Cette organisation sera mise en place à la rentrée 2021 et un bilan en sera réalisé à l'issue d'une année de mise en œuvre.

JOURNÉE TYPE : PLANNING ET HORAIRES



4. DES OBJECTIFS EDUCATIFS POUR LES TEMPS PERISCOLAIRES TRAVAILLES AVEC LES PARTENAIRES

Depuis la rentrée 2019, les temps périscolaires proposés par la ville sont déclarés sous forme d'accueil de loisirs. Les projets pédagogiques périscolaires doivent prochainement être mis à jour, entre autres pour intégrer cette évolution. Le groupe de travail sur la tranche d'âge 3-11 ans a identifié des objectifs éducatifs partagés pour chaque temps périscolaire.

Pour le temps d'accueil du matin :

- Permettre un temps calme d'(r)éveil
- Proposer un temps de transition entre la maison et l'école

Pour la pause méridienne :

- Permettre l'éducation au goût, à l'équilibre alimentaire
- Proposer des activités structurées
- Favoriser le vivre ensemble et le respect des règles de vie

Pour le temps d'accueil du soir :

- Proposer des activités encadrées
- Favoriser les jeux et activités libres

Pour le temps d'étude :

- Apprendre la méthodologie
- Développer l'autonomie

Pour les activités de découverte :

- Découvrir des activités nouvelles et/ou qui sortent de l'ordinaire
- Faire se rencontrer les enfants

D. BILAN DU PEDT 2018-2021 : DES ACTIONS PARTENARIALES ENGAGEES MAIS QUI RESTENT A CONFORTER

1. PAS DE FORMALISATION DES PARTENARIATS

Le mode de fonctionnement et de communication entre équipe enseignante et équipe périscolaire est différent dans chaque école. En 2020, un travail conjoint s'est développé sur tous les sites afin de permettre l'organisation de l'accueil des enfants du personnel prioritaire pendant le confinement de mars à mai 2020 et la mise en place des protocoles sanitaires successifs après la réouverture des écoles puis des accueils périscolaires. Ces contraintes ont malgré tout permis de travailler conjointement sur des points d'organisation qui n'étaient pas toujours abordés en commun.

Le partenariat entre l'accueil de loisirs du Centre social et les équipes périscolaires n'est pas non plus régulier, il se construit autour de projets. Ainsi, les équipes périscolaires ont intégré la démarche de prévention de la violence entre enfants engagée fin 2018 par la directrice de l'accueil du Centre social. L'organisation de la journée pédagogique annuelle, rassemblant l'ensemble des animateurs de ces structures permet également d'avancer dans la construction du partenariat.

2. UN TRAVAIL PARTENARIAL D'ANALYSE DES BESOINS D'ACCUEIL POUR LES MERCREDIS ET LES VACANCES SCOLAIRES

Le groupe de travail partenarial sur l'offre d'accueil extrascolaire s'est réuni en 2019 et 2021 pour analyser l'offre d'accueil au regard de l'évolution des besoins des familles (cf. supra). L'accueil de loisirs du Centre social n'est actuellement pas en mesure de répondre à la totalité des besoins des familles et une évolution de sa capacité ne peut être envisageable à court terme : une étude pourrait être menée à la suite de la rénovation de l'école Jean Moulin – André Lassagne. Cependant, l'équipe du Centre social ne souhaite pas non plus engager une démarche de développement pour garder un accueil à taille humaine.

En accord avec le constat d'une augmentation des besoins, la commune a engagé une démarche permettant la création d'un accueil de loisirs supplémentaire à compter de la rentrée 2022. Le travail en cours doit permettre de le dimensionner et de proposer un lieu pour cette nouvelle offre.

3. ZOOM INCLUSION : UNE DEMARCHE D'ACCOMPAGNEMENT DES PROFESSIONNELS POUR FAVORISER L'INCLUSION

Le service Accompagnement et handicap a pour rôle de faciliter l'inclusion des enfants porteurs de handicap au travers de plusieurs actions :

- Recrutement d'animateurs spécialisés en appui à l'équipe des accueils périscolaires sur les 3 écoles publiques (610 heures financées en 2020)
- Observation et analyse de situation pour proposer des aménagements adaptés aux enfants en situation de handicap sur les temps périscolaires (tente de répit, activités, adaptées)
- Mise en place du dispositif « Moi aussi ! Plateforme pour l'accompagnement des enfants en situation de handicap pour l'accès aux loisirs et à la culture » (cofinancé par la Caf) qui prend en charge une partie du coût des animateurs en surencadrement pour accompagner les enfants porteurs de handicap dans les accueils de loisirs
- Proposition de formations à destination des professionnels

Le service peut également participer à des actions ponctuelles de sensibilisation comme le projet mené par le Conseil municipal junior pour sensibiliser aux troubles « Dys » au sein des écoles de la ville.

E. 3-11 ANS : DES ENJEUX D'AJUSTEMENT DE L'OFFRE AUX BESOINS, EN QUANTITE ET EN QUALITE

Les réflexions des groupes de travail sur la tranche d'âge 3-11 ans et les échanges techniques entre partenaires ont permis de dégager les principaux enjeux du Projet éducatif de territoire :

- Asseoir l'offre périscolaire municipale sur un projet pédagogique structuré qui s'appuie sur les objectifs éducatifs identifiés dans le PEdT
- Impliquer les parents dans les projets et les activités développés par les différentes structures
- Conforter une offre de loisirs extrascolaires de qualité qui réponde aux besoins des familles
- Développer les partenariats avec les acteurs intervenant auprès des enfants pour assurer la cohérence entre les différents temps de vie des enfants
- Permettre l'inclusion de tous les enfants sur les temps scolaires et périscolaires, ainsi qu'au sein des activités associatives

F. ORIENTATIONS POUR LE PEDT

Propositions d'actions	Éléments d'évaluation	Priorité
Asseoir l'offre périscolaire sur un projet pédagogique structuré		
S'appuyer sur les objectifs éducatifs identifiés pour chaque temps périscolaire pour compléter / enrichir le projet pédagogique périscolaire	Identifier la prise en compte des objectifs éducatifs dans les projets pédagogiques périscolaires et les actions mises en place pour y répondre	Action engagée
Impliquer les parents dans les projets et les activités développés par les différentes structures		
Proposer des temps conviviaux pour développer du lien entre les parents et avec les professionnels	Nombre et type de temps conviviaux proposés	1
Conforter une offre de loisirs extrascolaires de qualité qui réponde aux besoins des familles		
Etudier les évolutions d'organisation possibles pour l'accueil de loisirs du Centre social (nouveau Projet social).	Suivre les éventuelles évolutions de l'organisation de l'accueil de loisirs	Action engagée
Engager la démarche de création d'un accueil de loisirs supplémentaire pour la rentrée 2022	Suivre l'état d'avancement du projet et ses évolutions	Action engagée
Développer les partenariats avec les acteurs intervenant auprès des enfants pour assurer la cohérence entre les différents temps de vie des enfants		
S'appuyer sur des projets communs et/ou se saisir d'une action ponctuelle menée par l'école ou le périscolaire pour développer le partenariat	Identifier sur chaque école les projets construits en partenariat	2
Développer l'éducation à l'environnement au travers de projets concrets	Nombre et type d'actions mises en place dans chaque structure	2
Développer la coordination autour des situations individuelles ou d'actions collectives pour accompagner la réussite éducative et l'inclusion		1
Développer les interventions culturelles au sein des différents établissements / équipements	Nombre et type d'actions menées avec chaque structure	2
Permettre l'inclusion de tous les enfants sur les temps scolaires et périscolaires, ainsi qu'au sein des activités associatives		
Accompagner les associations pour proposer des activités adaptées	Suivre l'évolution de l'offre associative adaptée	Action engagée

V. UNE OFFRE A DESTINATION DES ADOLESCENTS QUI TENTE DE REpondre A LEURS BESOINS

A. QUELLE OFFRE DE LOISIRS A DESTINATION DES ADOLESCENTS ?

En 2017, on comptait environ 1070 adolescents de 11 à 17 ans à Brignais¹⁵ soit environ 9,4 % de la population communale. C'est une part proche de la moyenne de la CCVG (9,6 %) mais plus importante que pour la moyenne du Rhône (8,4 %).

Au collège, les jeunes brignairots fréquentent en grande majorité le collège Jean Zay (situé sur la commune) qui accueillait 430 élèves en 2020-2021, après avoir connu un pic des ses effectifs en 2017-2018 jusqu'à 442 élèves. Les collégiens fréquentant un établissement privé sont nombreux à être inscrits au collège Louis Querbes à Vourles.

Le lycée public de secteur est le lycée Descartes à Saint-Genis-Laval. Les brignairots fréquentent également le lycée public Chabrières à Oullins, ainsi que les lycées privés Saint-Thomas-d'Aquin (Oullins) et Bellevue (La Mulatière). Le lycée professionnel Gustave Eiffel de Brignais accueille environ 200 élèves, de la 3^{ème} – prépa métiers à la terminale, mais très peu de Brignairots. Son recrutement s'étend sur tout le Rhône.

1. UN USAGE IMPORTANT DE L'OFFRE ASSOCIATIVE DE LA COMMUNE

Les associations sportives de la commune comptaient environ 480 jeunes (13-18 ans) adhérents Brignairots pour l'année scolaire 2020-2021, soit un taux de licence sportive d'environ 45 % pour la tranche d'âge (sans compter les adhésions à l'extérieur de la commune). Pour information, le taux de licence sportive à 12 ans au niveau national est d'environ 60 %, et qu'il décroît avec l'âge pour atteindre environ 35 % à 17 ans.

Les trois principales associations brignairottes concernées sont l'Espérance et Vaillantes de Brignais, le Sud Lyonnais Basket et l'Amicale laïque. L'enquête menée auprès des familles en 2017 a montré que près d'1/3 des inscriptions à des activités extrascolaires (29 % en 2017) sont prises auprès d'une association extérieure à la commune.

Des activités de sport et de loisirs sont également proposées au sein du collège pendant la pause méridienne ou le mercredi après-midi : jeux de société, théâtre, club BD, futsal, VTT, badminton, tennis de table, natation... Elles peuvent varier d'une année à l'autre. Elles permettent une offre complémentaire à celles développées par les associations de la commune.

2. DES OFFRES DE LOISIRS EXTRA-SCOLAIRES COMPLEMENTAIRES PROPOSEES PAR LE CENTRE SOCIAL ET LE SERVICE ACTION EDUCATIVE

L'offre municipale est concentrée sur le temps des vacances scolaires et la tranche d'âge collégienne.

L'*Espace loisirs jeunes* fonctionne pendant chaque période de vacances scolaires, du lundi au vendredi de 9h à 17h30 pour 36 jeunes âgés de 11 à 14 ans au 1^{er} étage de la Villa de la Giraudière. Les animateurs de la ville peuvent accueillir jusqu'à 36 jeunes, en journée complète, pour une durée d'inscription d'au moins deux journées par semaine d'animation. 60 jeunes différents ont participé aux activités proposées en 2020. L'offre d'activités est variée (activités sportives, activités artistiques, sensibilisation à l'environnement) grâce aux compétences présentes dans l'équipe qui propose également des sorties à la journée ou à la demi-journée. Des séjours de courte durée sont également organisés pendant les vacances d'hiver et/ou d'été : 2 séjours en 2019 (3 et 5 jours), un séjour de 3 jours qui a pu être maintenu au cours de l'été 2020 et 2 séjours (2 et 5 jours) pendant l'été 2021.

¹⁵ Source : INSEE – recensement de la population

Le projet pédagogique s'articule autour de 4 finalités éducatives :

- Favoriser l'épanouissement de l'individu notamment à travers la découverte
- Accompagner les jeunes dans leur apprentissage de la vie en société
- Développer l'autonomie des jeunes
- Faire preuve de bienveillance par rapport aux différences

L'Espace loisirs jeunes est également engagé, avec l'appui du service Accompagnement et handicap, dans une démarche d'inclusion des jeunes en situation de handicap. Un animateur supplémentaire peut être mobilisé pour permettre l'accueil de jeunes avec des besoins spécifiques.

L'offre proposée par le Centre social concerne les 12-17 ans, pendant les semaines scolaires et les vacances.

Différents temps d'accueils sont proposés aux jeunes, avec des vocations spécifiques. L'accueil libre le soir en semaine (17h – 19h) permet d'échanger autour de projets (séjours, activités) et favorise un accompagnement individualisé. Des animations et des activités variées (jeux, sorties culturelles, sport, bien-être, activités manuelles) sont proposées les mercredis après-midi et pendant les vacances scolaires. Certains temps sont décloisonnés en 2 tranches d'âges (12-14 ans et 15-17 ans) afin de proposer des activités adaptées à chacun et de favoriser les échanges. Les animateurs peuvent également intervenir au collège pour proposer des activités de loisirs pendant la pause méridienne. Cette proposition a dû être interrompue en raison des protocoles sanitaires mais devrait reprendre prochainement.

L'animateur référent du secteur jeunes est également « Promeneur du net » : il a été formé pour entrer en relation avec les jeunes sur Internet et les réseaux sociaux. Il y assure les mêmes missions d'écoute et d'accompagnement des jeunes dans leurs projets que quand il les rencontre au Centre social. La présence en ligne permet de prendre contact avec de nouveaux jeunes ou de garder le contact avec ceux qui fréquentent déjà la structure. En 2020, les animateurs ont accompagné 80 jeunes dont 77 % de filles, ponctuellement ou dans la durée selon les cas. Ils ont dû adapter leurs modalités d'intervention en développant des propositions en extérieur (exclusivement, de mai à août) et des actions de proximité.

L'organisation de séjours (3 en 2019, avec 19 jeunes différents) permet de développer des objectifs pédagogiques spécifiques :

- Proposer aux jeunes un cadre différent de leur quotidien
- Favoriser le bien vivre ensemble
- Apprendre à être responsable et respectueux, favoriser l'autonomie, développer la créativité et la curiosité des jeunes
- Créer des temps d'échanges entre jeunes et autour du séjour

Les séjours prévus en 2020 ont dû être annulés mais une session a pu être reportée à l'été 2021.

Le secteur jeunes du Centre social est reconnu par la Caf à travers le financement par la Prestation de services « jeunes », qui permet la prise en charge partielle du coût des animateurs.

Par ailleurs, en septembre 2021, la ville de Brignais a décidé de s'engager dans une convention de partenariat avec l'association départementale des MJC (Maison de la jeunesse et de la culture) pour accompagner une **mission de préfiguration pour la création d'une MJC sur le territoire**. Il s'agit d'un travail d'analyse et de prise de contacts qui se déroulera au cours de l'année scolaire 2021-2022.

3. UNE OFFRE D'ACCOMPAGNEMENT ET DE PREVENTION, PRINCIPALEMENT A DESTINATION DES JEUNES EN DIFFICULTES

Le service AJD-prévention est un service de prévention spécialisée qui s'adresse aux 12-21 ans, pour les jeunes en difficulté, en particulier ceux qui ne fréquentent pas les structures de droit commun. Les accompagnements peuvent se poursuivre jusqu'à 25 ans pour les jeunes connus plus tôt. 80 à 100 jeunes sont accompagnés chaque année par les éducateurs de prévention, en réponse à une demande ponctuelle ou pour un accompagnement régulier (74 jeunes accompagnés régulièrement en 2020). La thématique d'intervention principale est l'insertion sociale et professionnelle. Les éducateurs des AJD se sont également investis en 2020 et 2021 dans un dispositif expérimental de prévention du décrochage scolaire des collégiens.

La Mission locale est chargée d'une mission de service public pour les 16-25 ans sortis du système scolaire, elle a pour objectif de favoriser leur insertion sociale et professionnelle. Pour cela, elle met en place des dispositifs pour les aider dans leur recherche d'emploi, construire des parcours de formation et conseiller les jeunes dans leurs démarches d'accès aux droits sociaux (santé, logement, vie quotidienne). Des permanences ont lieu à Brignais les mardis et jeudis de 8h30 à 12h30 (sans rendez-vous) et le jeudi de 13h30 à 16h30 (sur rendez-vous). En 2020, la mission locale a accompagné 117 jeunes brignairots.

B. BILAN DU PEDT 2018-2021 : PLUSIEURS ACTIONS ENGAGEES, MAIS QU'IL FAUT ENCORE FAIRE ABOUTIR

La bourse « Coup d pouce jeunes » a été créée en 2018. Elle permet aux jeunes de 12 à 25 ans de bénéficier d'une aide financière pour réaliser un projet collectif ou individuel, se former au BAFA ou passer le permis de conduire. En contrepartie, il est attendu du demandeur qu'il réalise une action bénévole auprès d'une association présente sur la commune, sauf si le projet présenté est à vocation humanitaire. Entre 2018 et 2020, la bourse « Coup d pouce jeunes » a permis de financer 38 projets portés par 85 jeunes (NB : un des projets concernait 17 jeunes) : 6 projets humanitaires, 4 projets de séjours, 14 permis de conduire ou BSR, 12 formations au BAFA, et 2 autres projets.

Après 3 années de fonctionnement, sachant que la crise sanitaire qui a mis un frein aux projets collectifs, il est aujourd'hui nécessaire de mieux faire connaître cette bourse aux associations du territoire pour les encourager à valoriser leurs jeunes bénévoles, mais aussi de communiquer sur les lieux où les jeunes peuvent être accompagnés pour construire leurs projets.

Les rencontres régulières des partenaires jeunesse (environ tous les deux mois) ont permis de travailler sur plusieurs projets, et en particulier la communication à destination des adolescents et/ou de leurs parents. Les professionnels ont identifié les thèmes qui intéressent les jeunes et les lieux ressources qui permettent d'y répondre. Le service communication de la ville a travaillé sur un « profil jeune » d'accès au site internet qui sera déployé à l'automne et valorisé grâce à Instagram.

Les partenaires jeunesse ont également travaillé sur les attendus de l'enquête à mener auprès des 12-20 ans. Elle portera sur les loisirs et les attentes des jeunes brignairots et sera menée à partir de novembre 2021. Les résultats de cette enquête permettront d'orienter les réflexions à mener quant à l'offre de loisirs et au développement éventuel d'une proposition en « Information jeunesse » labellisée (comme un Point d'information jeunesse). En effet, cette action inscrite au PEDT a donné lieu à une présentation aux élus des enjeux de l'Information jeunesse, mais sans qu'un travail approfondi soit engagé par la suite.

C. DES ENJEUX DE CONNAISSANCE DES BESOINS DES ADOLESCENTS ET DE COMMUNICATION SUR L'OFFRE QUI LEUR EST DEDIEE

Selon les professionnels de terrain, les enjeux identifiés pour le PEdT 2018-2021 restent d'actualité, d'autant plus que les actions prévues n'ont pas pu aboutir. Il s'agira de s'appuyer sur les résultats de **l'enquête sur les loisirs et les attentes des jeunes brignairots** menée d'octobre 2021 à mars 2022 par les étudiants de l'école Bioforce¹⁶ pour confirmer ou infirmer les orientations envisagées et déterminer les actions prioritaires.

Il faut poursuivre la démarche d'**amélioration de la communication autour de l'offre proposée aux adolescents** (structures, prévention/conférence, job d'été, bourse *Coup d pouce* ...), que ce soit à destination des parents ou des adolescents eux-mêmes. Il s'agira également de tenter d'en évaluer les impacts.

D. ORIENTATIONS POUR LE PEDT

Proposition d'action	Éléments d'évaluation	Priorité
Communiquer sur l'offre de loisirs, d'information et/ou d'accompagnement		
Déployer l'outil en cours et évaluer son impact Identifier les outils complémentaires à mettre en place	Évolution du nombre de « vues » et de « clics » sur les pages créés Type d'outils complémentaires mis en place	Action en cours
Identifier les besoins et les attentes des jeunes brignairots		
Réaliser l'enquête prévue à l'automne 2021	Nombre et typologie des jeunes enquêtés	1
Analyser les résultats de manière partenariale (professionnels et parents) pour définir les actions à mettre en place	Liste hiérarchisée des actions à mettre en place Niveau d'avancement des actions identifiées	1
Accompagner les jeunes dans leurs projets		
Poursuivre le développement de la bourse « Coup d pouce jeunes »	Nombre de bourses demandées et versées et type de projets subventionnés Nombre de jeunes bénévoles des associations bénéficiaires d'une bourse	Action en cours
Etudier la pertinence et la faisabilité de la création d'un Point d'information jeunesse	Projet à relancer en fonction des besoins identifiés par l'étude jeunesse	2

¹⁶ Formation en gestion de projets humanitaires

VI. THEMATIQUE TRANSVERSALE : L'ACCOMPAGNEMENT A LA PARENTALITE

A. DES BESOINS IDENTIFIES PAR LES PROFESSIONNELS ET PAR LES PARENTS

1. LA PARENTALITE, QU'EST-CE QUE C'EST ?

Une définition est donnée par la Caisse nationale d'allocations familiales (CNAF) : « **La parentalité désigne l'ensemble des façons d'être et de vivre le fait d'être parent.** C'est un processus qui conjugue les différentes dimensions de la fonction parentale, matérielle, psychologique, morale, culturelle, sociale.

Elle qualifie le lien entre un adulte et un enfant, quelle que soit la structure familiale dans laquelle il s'inscrit, **dans le but d'assurer le soin, le développement et l'éducation de l'enfant.**

Cette relation adulte/enfant suppose un ensemble de fonctions, de droits et d'obligations (morales, matérielles, juridiques, éducatives, culturelles) exercés dans l'intérêt supérieur de l'enfant en vertu d'un lien prévu par le droit (autorité parentale). Elle s'inscrit dans l'environnement social et éducatif où vivent la famille et l'enfant. »

2. QUELS SONT LES BESOINS D'ACCOMPAGNEMENT A LA PARENTALITE ?

Les besoins d'accompagnement ont été étudiés à partir de deux sources : des entretiens réalisés auprès des professionnels de terrain et une enquête auprès des parents de jeunes enfants. Ces deux sources ont été complétées par les membres du groupe de travail.

L'enquête réalisée auprès des familles portait sur leurs besoins « en tant que parent »¹⁷ d'enfant de 0 à 5 ans. 83 % des parents enquêtés font part du souhait de rencontrer d'autres parents, pendant que leur enfant joue, tandis que 39 % précisent vouloir rencontrer des parents ayant des enfants du même âge. Un tiers des parents indique vouloir échanger avec d'autres personnes (parents, professionnels) sur les difficultés qu'ils vivent en tant que parent tandis que 36 % souhaitent disposer de petits moments sans leur enfant pour discuter avec d'autres adultes (parents et/ou professionnels). Seulement 18 % des familles sondées voudraient pouvoir poser des questions à des professionnels de la petite enfance : on peut penser que les autres parents n'en éprouvent pas le besoin ou savent déjà à qui s'adresser dans ce cas. Il est intéressant de noter que les deux tiers des parents indiquent être disponibles le samedi matin ou en soirée alors que l'offre existante pour répondre à une partie de ces demandes (rencontre et temps de jeu) est proposée en journée en semaine.

Les entretiens menés avec les professionnels ont apporté un regard complémentaire sur ces besoins. Ils confirment le sentiment d'isolement de certains parents, en particulier les jeunes parents qui ont été moins entourés en raison de la crise sanitaire, mais aussi des parents d'enfants en situation de handicap ou d'adolescents qui ont été confrontés à des difficultés nouvelles ou exacerbées par les confinements et la fermeture des structures d'accueil et des établissements scolaires. Des besoins spécifiques sont identifiés pour les parents d'enfants porteurs de handicap : un accompagnement adapté au moment de la découverte du handicap, pour comprendre la situation de son enfant ; des informations sur les lieux et personnes relais (médecins, administratif, plateforme de diagnostic, répit...) et des propositions de temps de pause, de répits, pour les parents aidants.

Les échanges au sein du groupe de travail ont permis de compléter ou conforter ces éléments. La question de l'accès à l'information est ressortie comme un enjeu central, que ce soit sur les droits (et les devoirs) des parents, sur les aides possibles en matière d'éducation ou sur les dispositifs et propositions existants. Les participants font également état d'un besoin de rencontre entre parents, en particulier quand les enfants grandissent et que les rencontres informelles se font plus rares : à l'adolescence, il n'y a plus de moments d'échange devant les grilles

¹⁷ Tableau complet des réponses disponible en annexe.

de l'école ou au parc. L'accès à des formations / informations (conférences, ateliers...) sur des thèmes de la vie courante comme la gestion des limites ou la question des écrans a été aussi évoquée.

B. À BRIGNAIS, LES PROPOSITIONS POUR ACCOMPAGNER LES PARENTS NE COUVRENT PAS TOUS LES BESOINS

1. DES PROFESSIONNELS DE L'ENFANCE QUI ACCUEILLENT LES ENFANTS ET ECHANGENT AVEC LES PARENTS

- **Les équipes des structures « petite enfance » accueillent les enfants et accompagnent les parents** au quotidien. Elles proposent aussi des temps spécifiques : « Récré-Câlins » à la Câlinerie, propositions d'échanges avec le médecin de crèche à Abri'co et Arc-en-Ciel, ateliers parents-enfants au RAM « Les Petits Bouts », temps festifs partagés etc...
- **Les équipes enseignantes proposent des actions variées à destination des parents**, qui vont de présentations de travaux d'élèves sous forme d'exposition aux rencontres individuelles avec les parents. Les confinements et les protocoles sanitaires ont amené les écoles à imaginer de nouvelles manières d'échanger avec les parents, mais il est parfois difficile de toucher toutes les familles.
- **Les animateurs péri et extrascolaires** encadrent les enfants et sont souvent des interlocuteurs des parents, bien que leur formation ne les y prépare pas forcément. En périscolaire, la fin de journée est souvent un temps propice aux échanges car les parents sont plus disponibles et moins pressés que le matin. L'équipe du centre de loisirs du Centre social organise à plusieurs reprises dans l'année des temps conviviaux proposés aux parents pour faciliter les échanges (temps de café, temps festif les vendredis des semaines de vacances...)
- **Contrat local d'accompagnement à la scolarité** (Centre social). Des ateliers sont proposés aux enfants du CP au collège, certains avec la présence des parents. Il s'agit de valoriser les capacités des enfants dans un contexte non scolaire (en développant des compétences par le jeu, l'imaginaire, les travaux manuels), de les rendre autonomes dans le travail scolaire, de confirmer la place des parents dans le suivi de la scolarité de leurs enfants. En élémentaire, les enfants sont orientés par les enseignants. Au collège, cette action est menée en lien avec le soutien scolaire mis en place par l'établissement. La référente apprentissage du Centre social peut intervenir en cas de besoin pour faciliter les échanges avec l'institution scolaire et accompagner les familles lors de rencontre avec les directeurs d'établissement.
- **Les éducateurs de prévention** accompagnent des jeunes de 12 à 25 ans, avec l'objectif de conforter les parents en difficulté dans leur rôle de premier éducateur de leur enfant.

Certaines personnes sont identifiées comme des personnes référentes « parentalité » au sein de leur structure (responsable famille du Centre social) ou sur un thème donné comme la responsable du service Accompagnement et handicap ou l'instituteur de l'ITEP pour le handicap.

2. DES PROPOSITIONS D'INFORMATION / DE FORMATION POUR LES PARENTS ET LES PROFESSIONNELS

- **La Maison du Rhône** : ce service est plutôt bien identifié et utilisé pour le suivi médical des plus petits (Protection Maternelle et Infantile), mais l'accompagnement éducatif qui y est proposé reste mal connu et garde l'image auprès des parents, voire des professionnels, d'un lieu où l'on « sanctionne » les parents. Il y a une méconnaissance des dispositifs d'accompagnement, comme la possibilité d'obtenir l'aide temporaire d'un travailleur familial qui vient soutenir la famille par une intervention à domicile, en lien avec les services de la Maison du Rhône. Les professionnels proposent des ateliers à destination des parents sur des thèmes comme *Le retour à la maison* pour que les parents échangent sur leurs difficultés suite à la naissance de leur enfant, ou un atelier *Massage bébé*, qui permet de rencontrer d'autres parents.

- Une proposition de **d'ateliers « éducation bienveillante »** au Centre social, sur des cycles de 4 séances, qui s'adressent aux parents comme aux professionnels. Un groupe est constitué à partir du moment où suffisamment de personnes intéressées se sont inscrites. Les dates sont fixées en fonction des disponibilités des participants. Les groupes sont constitués selon les tranches d'âge des enfants concernés.
- **Des conférences sont proposées aux parents et/ou aux professionnels**, organisées par la ville ou par des associations de parents d'élèves. Depuis 2019, les thèmes abordés ont pu concerner les limites, la punition, la communication parent-ado ou la prévention du burn-out parental.
- La Ville de Brignais a signé une convention avec la Caf du Rhône pour **faciliter l'accès à la médiation familiale**. Les familles qui font appel à une médiation assurée par une association conventionnée par la Caf bénéficient d'une tarification en fonction de leur quotient familial, la commune prenant en charge une partie de coût résiduel des séances.

3. DES LIEUX D'ÉCHANGE ENTRE PARENTS

- **Le service animations-jeux, notamment à travers ses animations appelées « ludo-parasols »** propose des temps de jeux qui permettent la socialisation des enfants de 0 à 6 ans à travers la découverte de nouveaux jeux. Le lieu favorise également les rencontres entre parents (cf. p.9).
- **Un groupe de parole de mamans** est constitué depuis l'automne 2017. Il se réunit en soirée et s'adresse plus particulièrement aux mères dont un enfant est en situation de handicap, de maladie, ou connaît des difficultés de développement. En 2019, création en complément d'un groupe de partage en journée qui se réunit autour d'une activité proposée par les animatrices (jeu, travaux manuels...). Ces groupes se réunissent environ une fois par mois.
- **Le Centre social a proposé des ateliers « parents d'ados »** qui n'ont pas rencontré leur public. La proposition sera retravaillée pour essayer de mieux toucher les parents qui peuvent en exprimer le besoin.

4. UNE DEMARCHE VOLONTAIRE D'ACCOMPAGNEMENT DES FAMILLES CONCERNÉES PAR LE HANDICAP

Le service Accompagnement et handicap (CCAS de Brignais) propose un accompagnement humain et administratif des familles, en particulier pour faciliter l'inclusion des enfants en situation de handicap en milieu ordinaire (crèche, assistante maternelle, école, périscolaire, accueil de loisirs).

Il a pour missions principales :

- **Accueillir et écouter les familles** et leurs enfants de 0 à 17 ans : 29 familles accompagnées, 35 enfants suivis en 2020, dont 2 de moins de 3 ans, 9 de 4 à 6 ans, 13 de 7 à 12 ans et 12 de 12 à 17 ans. Il apporte écoute, information et orientation dans la recherche d'un mode d'accueil ; relais auprès des acteurs du réseau (CAMSP, Maison du Rhône, CMPP, PCO¹⁸, CRA¹⁹) ; participation aux équipes éducatives et aux équipes de suivi de scolarisation ; mise en place de temps d'échanges et d'informations ; aide ponctuelle à l'élaboration de dossier auprès de la MDPH²⁰.
- **Travailler en partenariat. Les réunions partenariales réunissent des professionnels de l'enfance, de la culture et du handicap ainsi que des parents** pour construire des projets qui répondent aux besoins des familles : action « Dys & Co » pour les collégiens, temps d'activité et d'échange intégrant les fratries, sophrologie pour les parents ...

¹⁸ Plateforme de coordination et d'orientation

¹⁹ Centre d'action médico-sociale précoce, Centre médico-psycho-pédagogique, Centre de ressource autisme

²⁰ Maison départementale pour les personnes handicapées

- **Accompagner les professionnels des structures** (petite enfance, école, accueil périscolaire, accueil de loisirs) pour favoriser l'inclusion des enfants en situation de handicap en proposant des temps d'échange ou de formation, mais aussi en accompagnement sur des situations individuelles.

Il organise également des actions de sensibilisation autour du handicap (1 spectacle conférence autour de la culture sourde et le témoignage de 3 familles brignairottes en janvier 2020) et des animations pour favoriser des temps d'échange et de partage et rompre l'isolement des familles (pique-nique convivial, séances de sophrologie, médiation animale...)

Le service Accompagnement et handicap est partenaire du Dispositif intégré thérapeutique éducatif et pédagogique (DITEP) *Les Eaux Vives*, qui gère la classe intégrée à l'école Jean Moulin, dans la création d'un Pôle d'Accompagnement et de pré Diagnostic pour l'Enfant et sa Famille (PADEF). Il vise à faciliter le repérage précoce et l'accompagnement des familles et favoriser l'inclusion des enfants concernés.

C. BILAN DU PEDT 2018-2021 : DES ACTIONS ENTAMEES MAIS SANS REALISATION CONCRETE

Les actions en faveur de la parentalité prévues dans le PEdT 2018-2021 n'ont été que partiellement engagées. Le partenariat autour du handicap a pris forme à partir d'un groupe de travail réunissant des professionnels d'horizons variés et des parents. Il a permis d'identifier les besoins d'accompagnement des familles et des professionnels et de construire des projets très variés à destination des familles et/ou des enfants : temps de rencontre, temps de répit, groupe de parole, activités adaptées, conférences...

Deux actions n'ont pas du tout été engagées, elles concernaient la mise en place d'un plan de communication sur les offres d'accompagnement et la poursuite de la réflexion sur « Comment aller chercher les parents ? ». Le travail sur la formation des professionnels a seulement été engagé au dernier trimestre 2019 : élaboration d'une fiche projet et premiers entretiens menés.

On peut se demander si la constitution d'un groupe de travail dédié à la parentalité dès la fin 2018 n'aurait pas amélioré la prise en compte de cette thématique dans le développement des actions inscrites au PEdT.

D. L'ACCOMPAGNEMENT A LA PARENTALITE : DES ENJEUX DE COMMUNICATION ET DE COMPLEMENT DE L'OFFRE

Le premier constat fait par le groupe de travail est que l'offre d'accompagnement des parents présente sur le territoire est méconnue. **Il serait utile d'engager un premier travail sur la communication à destination des parents et des professionnels** pour mieux faire connaître les propositions sur le territoire.

Le deuxième enjeu identifié concerne les **propositions d'échanges formalisés entre parents et/ou avec des professionnels**. L'offre actuelle est orientée vers la petite enfance / en semaine et les familles concernées par le handicap. Il s'agira de déterminer l'offre complémentaire à développer : quel public (parents d'ados, pères, familles monoparentales...)? à quel moment? sous quelle configuration (activités partagées, groupes d'échange...)?

Le groupe de travail a également noté un besoin d'accompagnement individuel de certaines familles, en lien avec une situation particulière (autour d'un enfant par exemple) ou pour répondre à un besoin de d'écoute, de « déposer » ses difficultés auprès d'un tiers.

E. ORIENTATIONS POUR LE PEDT

Proposition d'actions	Éléments d'évaluation	Priorité
Information et communication		
Disposer d'une ressource globale sur l'offre à destination des parents, accessible aux parents et aux professionnels	Réalisation d'un plan de communication Nombre et type de propositions mises en œuvre	1
Informers les parents (et les professionnels) sur les métiers des travailleurs sociaux, les rassurer quant aux professionnels représentant l'autorité, l'institution	Type d'action mis en place Nombre de personnes touchées	2
Échange / accompagnement		
Proposer des lieux / temps d'échanges conviviaux entre parents, adaptés selon leur situation, ou l'âge de leur(s) enfant(s)	Nombre et type de propositions mises en place Nombre de familles touchées	1
Proposer des lieux / actions pour accompagner à la paternité		
Proposer des actions spécifiques pour les familles monoparentales		
Proposer un lieu d'écoute individuelle		
Poursuivre la réflexion sur la formation des professionnels		
Identifier le besoin en formation des différents professionnels en contact avec les parents (posture professionnelle, orientation, accompagnement...) Proposer des actions de formation adéquates	Type de formation proposée Nombre et profils des professionnels y participant	
Développer des partenariats autour du handicap		
Poursuivre le travail partenarial autour du handicap : - Identification des besoins - Mise en place d'actions variées à destination des familles et/ou des enfants	Nombre et type d'actions mises en place Nombre et type de personnes touchées	Action en cours
Proposer des temps de jeu parents-enfants		
Poursuivre l'action et envisager le développement de propositions pour d'autres tranches d'âge (au-delà de 6 ans)		Action en cours
Actions partenariales à destination des familles		
Poursuivre la proposition de conférences	Thèmes proposés Nombre de participants	Action en cours
Améliorer la coordination entre les professionnels (pour favoriser la continuité entre les institutions ou autour d'une situation spécifique)	Nombre et thèmes des rencontres, typologie des participants	Action en cours

VII. LA GOUVERNANCE ET L'ÉVALUATION DU PEDT

A. UNE STRUCTURE DE PILOTAGE PARTENARIALE

Le comité de pilotage du 13 mars 2018 a validé l'organisation suivante pour le suivi du Projet éducatif de territoire de Brignais :

- Le **Comité technique**, constitué sur la base de celui qui a suivi l'élaboration, sera chargé de faire le point sur l'avancement des différentes actions, de les évaluer et de préparer le bilan annuel avant sa présentation au comité de pilotage. Il se réunira une fois par an a minima.
- Le **Comité de pilotage**, constitué sur la base de celui qui a suivi l'élaboration, sera chargé de valider le bilan annuel et de hiérarchiser et/ou réorienter les actions si cela s'avère nécessaire. Il se réunira au moins une fois par an.

B. DES GROUPES DE TRAVAIL A CONSTITUER POUR DEVELOPPER LES ACTIONS

La majeure partie des actions inscrites dans le Projet éducatif de territoire de la ville de Brignais nécessite la mise en place d'une démarche partenariale. Le tableau ci-dessous reprend les partenaires qui pourraient être associés aux services de la ville pour la mise en œuvre des actions prioritaires.

Actions	Associations de parents d'élèves	Centre social	Enseignants	AJD	Partenaires de la petite enfance	Autres partenaires éducatifs
Formaliser le suivi de l'offre et de la demande d'accueil pour les jeunes enfants					X	
Accueil de loisirs du Centre social : Etudier les évolutions d'organisation possibles		X				
Engager la démarche de création d'un accueil de loisirs pour la rentrée 2022	X					X
Développer la coordination autour des situations individuelles ou d'actions collectives		X	X	X		X
Proposer des temps conviviaux pour développer du lien entre les parents et avec les professionnels	X	X	X			X
Analyser les résultats de l'enquête sur les attentes des jeunes pour définir les actions à mettre en place	X	X		X		X
Disposer d'une ressource globale sur l'offre à d'accompagnement à destination des parents	X	X		X	X	X
Proposer temps d'échanges conviviaux entre parents	X	X		X	X	X

C. UNE EVALUATION PENSEE DES L'ELABORATION DU PROJET

Pour chaque action proposée par les groupes de travail, des éléments d'évaluation ont été déclinés. Les services de la ville, ou le cas échéant les membres des groupes de travail constitués pour chaque action sont chargés de présenter au moins une fois par an au comité technique l'état d'avancement de chaque projet en se basant sur les éléments d'évaluation inscrits dans le Projet éducatif de territoire.

Le bilan des actions sera présenté chaque année au comité de pilotage afin qu'il puisse questionner leur avancement et les réorienter ou les hiérarchiser si nécessaire.

D. UN PEDT QUI S'INSCRIT DANS LES ENGAGEMENTS MUTUELS AVEC LES PARTENAIRES

La ville de Brignais est engagée avec la Caisse d'allocations familiales (Caf) du Rhône à travers des Conventions d'objectifs et de financement pour les structures d'accueil (EAJE et accueil de loisirs) et le Relais assistantes maternelles, dans un Contrat enfance-jeunesse (CEJ) qui prendra fin en 2022 et dans une Convention territoriale globale (Ctg) dont les autres communes de la CCVG et Charly sont également signataires. Les actions menées dans le cadre du Projet éducatif de territoire 2021-2024 s'inscriront dans la logique de ces contrats.

Le Centre social et socio-culturel de Brignais est un partenaire incontournable de la politique municipale en faveur de l'enfance et de la jeunesse. Il est engagé depuis de nombreuses années dans une démarche partenariale avec la ville de Brignais, formalisée à travers une Convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens tripartite (signée avec la Caf du Rhône). Son implication dans le renouvellement du PEEdT de la commune permet de confirmer cet engagement.

Enfin, la ville de Brignais est engagée dans le Contrat de ville 2015-2022 de la Communauté de communes de la vallée du Garon (CCVG), aux côtés de l'État, de la CAF du Rhône et des autres partenaires de la politique de la ville. Elle participe ainsi au cofinancement d'actions à destination des habitants du quartier politique de la ville (QPV) des Pérouses, et du quartier en veille active (QVA) de la Compassion. Ces actions sont proposées dans la programmation annuelle d'actions du Contrat de Ville. Parmi celles-ci, des actions en faveur des jeunes sont financées chaque année, comme par exemple le dispositif de bourse « Coup d pouce jeunes ».

E. LES PARTENAIRES SIGNATAIRES DU PROJET EDUCATIF DE TERRITOIRE

Pour la Ville de Brignais,

M. Serge BÉRARD, maire

Pour l'Académie de Lyon,

Le Directeur académique des services de l'Éducation nationale (DASEN)

Pour le Service départemental de la jeunesse, de l'engagement et des sports (SDEJS),

Le chef de service

VIII. ANNEXES

A. RESULTATS DE L'ENQUETE MENEES AUPRES DES FAMILLES ENTRE LE 11 FEVRIER ET LE 7 MARS 2021

Questionnaire rempli « en ligne » par les familles volontaires.

Situation des 274 familles ayant répondu

Nombre d'enfants (0-18 ans)

	2021	
1 enfant	56	20%
2 enfants	158	58%
3 enfants	45	16%
4 enfants ou +	14	5%
n.c.	1	0,4 %

Situation des familles par rapport à l'emploi

2 parents travaillent	224	81,7%
1 des 2 parents travaille	25	9,1%
Monoparental sans travail	3	1,1%
Monoparental avec travail	18	6,6%
Aucune des 2 ne travaille	3	1,1%
n.c.	1	0,4%

Commune d'habitation

Brignais	248	90,5 %
Autre Commune	21	7,7 %
n.c.	5	1,8 %

Situation parentale

Célibataire	16	6%
En couple	223	81%
Séparés	34	12%
n.c.	1	0,4%

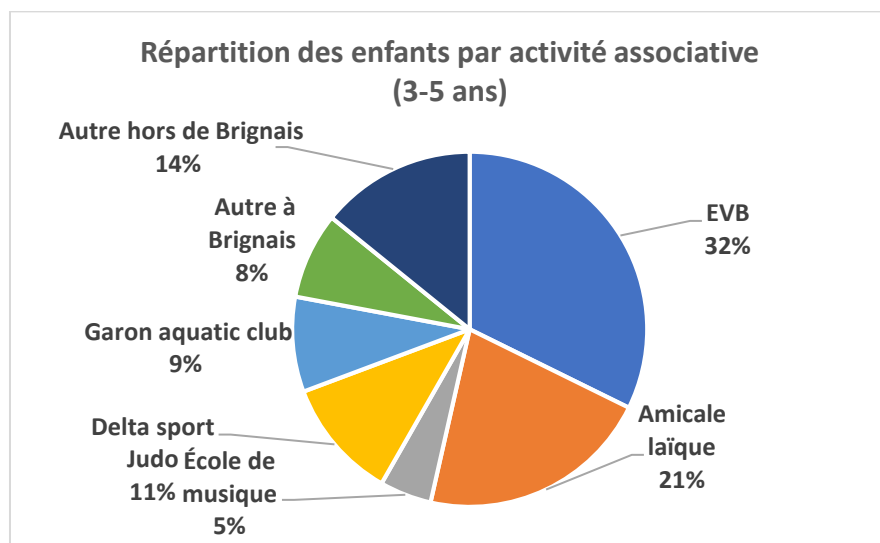
Maternelle : 155 familles / 176 enfants de maternelle

École fréquentée	Nb familles	Part des répondants	Nb enfants concernés
École André Lassagne	34	22%	42
École Claudius Fournion	55	35%	61
École Jacques Cartier	30	19%	32
École privée hors Brignais	1	1%	1
École publique hors Brignais	4	3%	5
École Saint-Clair	23	15%	24
Autre	3	2%	4
Enfant non scolarisé	5	3%	7
Total	155		176

Que fait/font vos enfants (3-5 ans) le mercredi et pendant les vacances ?

Réponses par famille	Le mercredi		Pendant les vacances	
	Nb	%	Nb	%
Je les garde	88	57%	103	66%
Gardés par la famille / amis	29	19%	81	52%
Accueillis chez un(e) assistant(e) maternel(le)	23	15%	35	23%
Gardés par un baby-sitter à domicile	2	1%	4	3%
Ils pratiquent une activité associative (sport, musique...)	32	21%		
Ils vont à la médiathèque	17	11%		
Ils vont au centre de loisirs du Centre social	35	23%	59	38%
Ils vont dans un autre centre de loisirs	0	0%	10	6%
Ils partent en vacances en famille			36	23%
Ils partent en colonie de vacances / camp			2	1%
Autres	4	3%	8	5%

En grisé : la réponse n'était pas proposée.



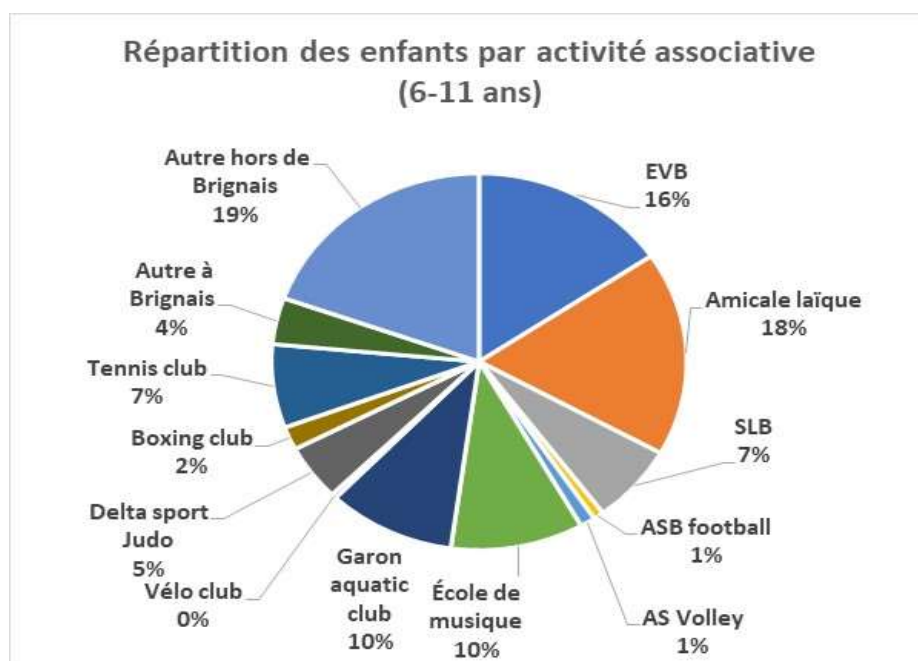
Élémentaire : 194 familles / 255 enfants d'élémentaire

École fréquentée	Nb familles	Part des répondants	Nb enfants concernés
École Claudius Fournion	68	35%	92
École Jacques Cartier	48	25%	60
École Jean Moulin	36	19%	47
École privée hors Brignais	4	2%	5
École publique hors Brignais	4	2%	6
École Saint-Clair	32	16%	43
Autres	2	1%	2
Total	194	100%	255

Que fait/font vos enfants (6-11 ans) le mercredi et pendant les vacances ?

réponses par famille	Le mercredi		Pendant les vacances	
	Nb	%	Nb	%
Je les garde	105	54%	133	69%
Gardés par la famille / amis	50	26%	113	58%
Gardés par un(e) assistant(e) maternel(le)	12	6%	11	6%
Gardés par un baby-sitter à domicile	4	2%	2	1%
Il pratique une activité associative (sport, musique...)	58	30%		
Il va à la médiathèque	11	6%		
Ils vont au Centre de loisirs du Centre social	52	27%	83	43%
Ils vont dans un autre centre de loisirs	6	3%	22	11%
Ils partent en vacances en famille			66	34%
Ils partent en colonie de vacances / camp			10	5%
Autres	9	5%	10	5%

En grisé : la réponse n'était pas proposée.



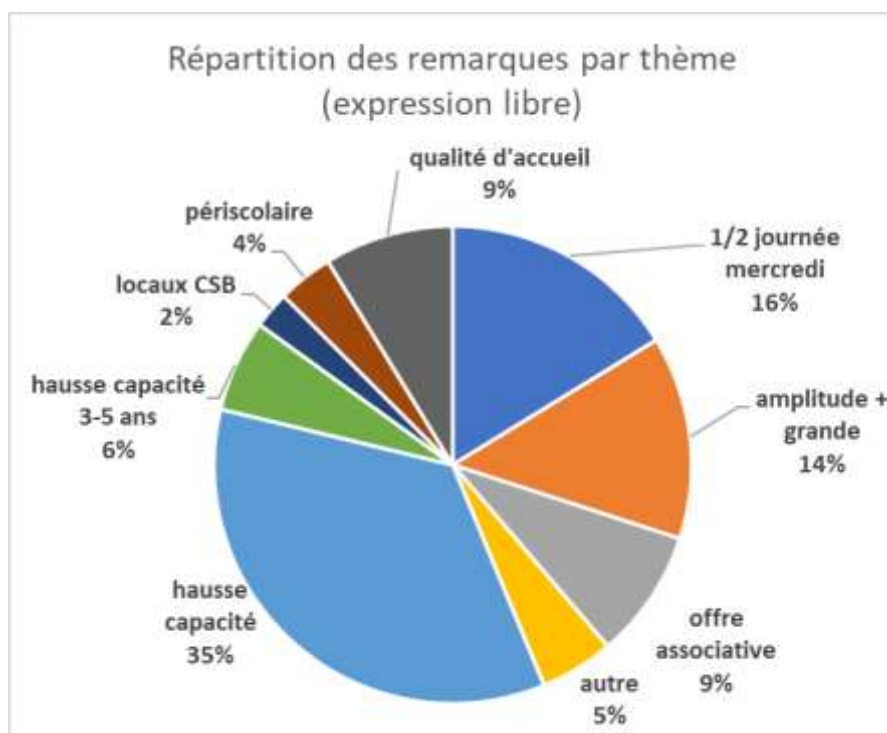
L'accès à l'offre d'accueil a-t-il conditionné votre organisation familiale et/ou professionnelle ?

Non	56	20,5%
Oui	130	47,6%
n.c.	87	31,9%

Envisagez-vous la même organisation pour l'année 2021-2022 ?

Je ne sais pas encore	107	39%
Non	35	13%
Oui	131	48%
n.c.	1	0%

84 familles (31 %) ont répondu à la question « Avez-vous des remarques ou des questions dont vous voudriez nous faire part ? »



Lecture : 2 % des remarques concernent les locaux actuels de l'accueil de loisirs du Centre social (trop petit, manque d'espace extérieurs « naturels »), 9 % la qualité d'accueil (pour certains elle convient à leurs enfants, pour d'autres les activités sont à améliorer), 35 % pensent qu'il faudrait augmenter la capacité d'accueil globale, et 6 % la capacité pour les 3-5 ans. 16 % des familles souhaiteraient qu'un accueil à la demi-journée soit proposé le mercredi.

B. RESULTATS DE L'ENQUETE MENEES AUPRES DES PARENTS DE JEUNES ENFANTS ENTRE LE 10 ET LE 27 JUIN 2021

Questionnaire rempli « en ligne » par les familles volontaires, 90 familles ont participé.

En tant que parent, aujourd'hui j'ai besoin :	Nombre	%
D'un endroit où mon enfant peut jouer avec d'autres enfants et où je peux rencontrer d'autres parents	75	83%
De rencontrer des professionnels de la petite enfance pour leur poser des questions	16	18%
De discuter avec d'autres personnes (parents, professionnels) sur les difficultés que je vis en tant que parent	29	32%
De rencontrer d'autres parents avec des enfants du même âge	35	39%
De petits moments sans mon enfant, pour discuter avec d'autres adultes (parents et/ou professionnels)	32	36%

NB : le total est supérieur à 100 % car il était possible de donner plusieurs réponses.

Je suis disponible

En journée en semaine	31	34%
En soirée en semaine	54	60%
Le samedi matin	61	68%
n.c.	3	3%

NB : le total est supérieur à 100 % car il était possible de donner plusieurs réponses.

Typologie des familles ayant répondu à l'enquête

Nombre d'enfants « couverts » par les réponses

0 à 2 ans	64	42%
3 à 5 ans	55	36%
6 à 10 ans	33	22%
Total	152	

Nombre de familles concernées par chaque tranche d'âge

Familles avec enfants de 0 à 2 ans	58	64%
Familles avec enfants de 3 à 5 ans	52	58%
Familles avec enfants de 6 à 10 ans	23	26%

J'élève seul(e) mon enfant

Non	76	85%
Oui	12	13%
n.c.	2	2%